

Legislative  
Assembly  
of Ontario



Assemblée  
législative  
de l'Ontario

---

# COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

## CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE POUR 2006

2<sup>e</sup> session, 38<sup>e</sup> législature  
55 Elizabeth II

**La Bibliothèque nationale du Canada a catalogué cette publication de la façon suivante:**

Ontario. Assemblée législative. Comité permanent des finances et des affaires économiques  
Consultations prébudgétaires [ressource électronique]

Annuel.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Pre-budget consultation.

Paraît depuis la livr. de 2005. Mode d'accès: World Wide Web.

Egalement publ. en version imprimée.

ISSN 1496-9211 = Consultations prébudgétaires – Ontario. Assemblée législative. Comité permanent des finances et des affaires économiques (En ligne)

1. Budget--Ontario--Périodiques. 2. Finances publiques--Ontario--Périodiques. 3. Politique fiscale--Ontario--Périodiques. 4. Ontario--Politique économique--Périodiques. I. Titre

HJ2056.O5O57

354.7130072'223

C2005-964002-2

Legislative  
Assembly  
of Ontario



Assemblée  
législative  
de l'Ontario

L'honorable Michael A. Brown,  
Président de l'Assemblée législative

Monsieur le président,

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques a l'honneur de présenter son rapport sur les consultations prébudgétaires pour 2006 et le confie à l'Assemblée.

Le président du comité,

Pat Hoy

Queen's Park  
Février 2006

**COMPOSITION DU  
COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES  
ÉCONOMIQUES\***

2<sup>e</sup> session, 38<sup>e</sup> législature

**PAT HOY**  
Président

**PHIL MCNEELY**  
Vice-président

WAYNE ARTHURS

CAROL MITCHELL

TOBY BARRETT

JOHN O'TOOLE

PAT HOY

MICHAEL PRUE

JUDY MARSALES

JOHN WILKINSON

PHIL MCNEELY

---

TREVOR DAY  
Greffier du comité

LARRY JOHNSTON et ANNE MARZALIK  
Recherchistes

\*Tim Hudak a régulièrement servi de remplaçant.

**DÉPUTÉS QUI ONT REMPLACÉ DES MEMBRES DU COMITÉ  
PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET  
QUI ONT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX DU COMITÉ**

JIM BROWNELL

JOHN MILLOY

BOB DELANEY

JULIA MUNRO

TIM HUDAK

ROBERT W. RUNCIMAN

JEAN-MARC LALONDE

JOHN A. YAKABUSKI

NORM MILLER

---

**TABLE DES MATIÈRES**

INTRODUCTION	1
I. L'ÉCONOMIE	2
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES	2
SITUATION FINANCIÈRE	2
POLITIQUE BUDGÉTAIRE	3
Budgets équilibrés et réduction de la dette	3
Dépenses et revenus du gouvernement	4
II. MINISTÈRE DES FINANCES	4
Questions fiscales	4
Entreprises et particuliers	4
Taxe de vente au détail (TVD)	5
Allègements fiscaux et crédits d'impôt	5
Taxe sur les produits du tabac	6
Questions non fiscales	6
Assurance	6
Pensions	6
Autre	7
III. RECOMMANDATIONS TOUCHANT LES AUTRES MINISTÈRES	7
AGRICULTURE, ALIMENTATION ET AFFAIRES RURALES	7
PROCUREUR GÉNÉRAL	7
SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE	8
Garde d'enfants	8
Enfants ayant des besoins particuliers	8
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	8
SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES	9
Intégration communautaire	9
Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle	9
Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario	9
Aide sociale	9
SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET SERVICES CORRECTIONNELS	11
Protection des animaux	11
Maintien de l'ordre	11
Autre	11
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	12
Stratégies de croissance	12
Développement économique régional	12
Région du Nord-Ouest de l'Ontario	12
ÉDUCATION	13
Formule de financement	13

Points de référence	13
Subventions pour des programmes précis	13
Financement hors formule	14
ÉNERGIE	15
Marché de l'électricité	16
Déréglementation	16
Plafonnement des prix et des revenus	16
Établissement de prix régionaux	16
Approvisionnement en électricité	17
Centrales au charbon	17
Économie de l'énergie	18
Énergie renouvelable et carburants de remplacement	18
ENVIRONNEMENT	18
SERVICES GOUVERNEMENTAUX	19
Nominations dans les organismes	19
Délivrance des permis d'alcool et réglementation	20
Autre	20
SANTÉ ET SOINS DE LONGUE DURÉE	21
Soins de santé	21
Soins communautaires	21
Soins à domicile et soins communautaires	22
Financement des hôpitaux	22
Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS)	22
Santé mentale et toxicomanie	22
Soins infirmiers	23
Formulaire des médicaments de l'Ontario	23
Services d'optométrie	23
Pénurie de médecins	24
Partenaires privés	24
Maladies, troubles et thérapies spécifiques	24
Autre	25
Soins de longue durée	25
PROMOTION DE LA SANTÉ	26
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES	26
TRAVAIL	27
AFFAIRES MUNICIPALES ET LOGEMENT	28
Gouvernance	28
Cité de Toronto	28
Commission des affaires municipales de l'Ontario (CAMO)	28
Logement	28
Logement abordable	28
Industrie du logement	29
Réorganisation des services locaux (services municipaux)	29
Problèmes issus du transfert de responsabilités	30
Écart fiscal entre la province et les municipalités	30

Transfert en amont et stratégies de retrait	30
Revenus municipaux	31
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)	31
Impôts fonciers	32
Autres revenus	33
RESSOURCES NATURELLES	33
Biodiversité	33
Industrie forestière	33
DÉVELOPPEMENT DU NORD ET DES MINES	34
Industrie minière	35
RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE	35
Stratégie de croissance	36
Régie des alcools de l'Ontario	36
RECHERCHE ET INNOVATION	36
TOURISME	37
FORMATION, COLLÈGES ET UNIVERSITÉS	37
Formation	37
Collèges et universités	37
Accessibilité et responsabilité	38
Aide financière aux étudiants	38
Droits de scolarité	38
TRANSPORT	39
RECOMMANDATIONS	40
ANNEXE A : TÉMOINS ET MÉMOIRES	42
ANNEXE B : OPINION DISSIDENTE DES MEMBRES PROGRESSISTES-CONSERVATEURS DU COMITÉ	
ANNEXE C : OPINION DISSIDENTE DU MEMBRE NÉO-DÉMOCRATE DU COMITÉ	



## INTRODUCTION

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques a tenu ses audiences prébudgétaires pour 2006 en décembre 2005 à Queen's Park et en janvier 2006 à Atikokan, Timmins, Cornwall, Niagara Falls, Sarnia, Kitchener-Waterloo et Toronto (à Queen's Park). Les témoins comprenaient le ministre des Finances, des spécialistes venus présenter les prévisions économiques et des avis budgétaires à l'invitation du Comité, des représentants d'associations, d'organismes et de groupes communautaires ainsi que des particuliers. Le Comité a aussi entendu les présentations de 14 municipalités (et de trois associations municipales) ainsi que d'autres organes locaux et administratifs exerçant des pouvoirs délégués, dont des conseils scolaires, des services de police, des comités de services sociaux et des sociétés humanitaires. En tout, le Comité a entendu 136 témoins et reçu 65 mémoires de personnes et groupes intéressés qui n'ont pas comparu devant le Comité.

Les consultations prébudgétaires offrent aux citoyens, aux intervenants et aux partenaires que sont les administrations locales une tribune importante pour discuter de leurs préoccupations sociales, économiques et relatives aux programmes avec les élus. Les présentations au Comité constituent un aspect essentiel du processus politique au moyen duquel les pouvoirs publics sont tenus responsables de leurs décisions et de leur administration par l'électorat.

Le présent rapport donne une vue d'ensemble des principales questions qui ont été soulevées par les personnes qui ont présenté des exposés au cours des consultations prébudgétaires. On trouvera dans le compte rendu des délibérations du Comité dans le *Journal des débats* le détail des présentations faites par les témoins et leurs réponses aux questions des membres du Comité. Une liste des témoins ainsi que les noms des organismes et des particuliers qui ont fait parvenir des mémoires au Comité figurent à la fin du rapport. On trouvera une version électronique de ce rapport sur le site Web du Comité à <http://www.ontla.on.ca/committees/finance.htm>.

## I. L'ÉCONOMIE

### PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La hausse des prix du pétrole et la force du dollar canadien, soit les deux sources de préoccupation de l'économie ontarienne en 2005, devraient ralentir la croissance en 2006. La santé de l'économie des États-Unis, qui est le plus important marché d'exportation de l'Ontario, est également une source de préoccupation. Les déficits budgétaire et courant sans précédent des États-Unis laissent entrevoir une érosion possible des investissements étrangers.

Du côté de l'emploi, la situation est mitigée. En novembre 2005, le taux d'emploi en Ontario avait grimpé de 1,3 %, soit 83 200 emplois, principalement dans le secteur de l'éducation. Comme prévu, l'appréciation du dollar canadien et la baisse correspondante des prix à l'importation ont touché de façon disproportionnée le secteur de la fabrication : d'après les estimations initiales, 33 000 emplois ont été perdus dans ce secteur en janvier 2006. Le taux de chômage en Ontario s'établissait à 6,2 % en décembre 2005.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que le produit intérieur brut (PIB) de la province augmente en moyenne de 2,5 % en 2005 et de 2,6 % en 2006, soit dans une mesure inférieure au taux de 2,8 % atteint en 2004. Les prévisions de croissance du gouvernement pour 2005 sont inférieures de 0,3 % à la moyenne des prévisions du secteur privé. En comparaison, les provinces de l'Ouest canadien dont l'économie est tributaire des ressources devraient afficher des taux de croissance supérieurs à la moyenne nationale.

L'IPC (indice des prix à la consommation) de l'Ontario était de 2,2 % en 2005 par rapport à 1,9 % en 2004. À la fin d'octobre 2005, les prévisions du taux d'inflation du gouvernement pour 2006 étaient de 2,2 %, en tenant compte du fait que les prix de l'énergie pourraient renforcer les pressions inflationnistes. On s'attend par ailleurs à ce que la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine continuent de relever les taux d'intérêt pour freiner les pressions inflationnistes qui pourraient résulter de la hausse des prix de l'énergie. À la suite d'une augmentation de 0,25 % en janvier 2006, le taux d'escompte s'établit à 3,75 % au Canada.

### SITUATION FINANCIÈRE

D'après les prévisions financières du deuxième trimestre en date du 30 septembre 2005, la province se dirigeait vers un déficit budgétaire de 2,4 milliards de dollars en 2005-2006, par rapport aux prévisions de 2,8 milliards de dollars du plan budgétaire de 2005. Le déficit budgétaire final en 2004-2005 s'établissait à 1,6 milliard de dollars. Le déficit prévu pour 2005-2006 comprend une réserve de 1,0 milliard de dollars que le gouvernement maintient pour protéger le plan financier contre les changements imprévus et défavorables des perspectives économiques financières. S'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à

la réserve en 2005-2006, on prévoit que le déficit sera de 1,4 milliard de dollars. Ces chiffres concordent avec le plan à moyen terme visant à équilibrer le budget d'ici l'exercice 2008-2009 (d'ici 2007-2008 s'il n'est pas nécessaire de recourir à la réserve de 1,5 milliard de dollars pour cet exercice).

On prévoit (en date du 30 septembre 2005) que les revenus seront de 82,1 milliards de dollars en 2005-2006, soit une augmentation de 6,5 % par rapport aux revenus de 77,8 milliards de dollars de l'exercice 2004-2005. L'augmentation prévue n'est pas fondée sur des impôts nouveaux ou majorés, mais plutôt sur la hausse prévue du PIB<sup>1</sup> et des paiements de transfert. L'impôt sur le revenu des particuliers représente 25 % des revenus, suivi de la taxe de vente au détail à hauteur de 19 %.

Le budget des dépenses publiques s'élevait à 83,5 milliards de dollars, soit une hausse de 4,2 % par rapport au montant de 79,4 milliards de dollars de l'exercice 2004-2005. Le budget de 2005 comprenait de nouveaux investissements cumulatifs de 6,2 milliards de dollars dans l'éducation postsecondaire, dont une hausse de 11,2 % du financement au titre du fonctionnement pour l'exercice 2005-2006. La santé et l'éducation demeurent les principaux postes de dépenses du gouvernement, à hauteur de 40 % et 14 % (20 %, si l'on tient compte de l'éducation postsecondaire et de la formation) respectivement.

À la fin de l'exercice 2004-2005, la dette provinciale s'établissait à 156,4 milliards de dollars, dont 27,5 milliards de dollars au titre de la dette de la SFIEO (Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario) héritée de l'ancienne Ontario Hydro.

## **POLITIQUE BUDGÉTAIRE**

### *Budgets équilibrés et réduction de la dette*

De nombreux présentateurs ont conseillé au gouvernement de maintenir le cap sur la réduction du déficit afin de l'éliminer le plus rapidement possible. La réduction de la dette était un objectif financier complémentaire souvent recommandé (dans un cas, on recommandait d'atteindre un rapport dette-PIB de 15 %).

Parmi les avis formulés pour parvenir à l'équilibre budgétaire, on note renoncer à instaurer de nouveaux programmes de dépenses, financer de nouvelles initiatives en réaménageant les dépenses existantes, faire en sorte d'obtenir une réponse favorable du gouvernement fédéral quant à l'écart fiscal que l'Ontario a calculé entre les paiements de transfert que la province reçoit du gouvernement fédéral et la contribution des contribuables de l'Ontario aux revenus du gouvernement fédéral.

---

<sup>1</sup> Chaque changement d'un point de pourcentage du produit intérieur brut donne lieu à un changement de 550 millions de dollars dans les revenus. Ce montant peut toutefois varier suivant la nature des changements du PIB.

### *Dépenses et revenus du gouvernement*

En général, les idées soumises sur les dépenses du gouvernement témoignent de la position qu'occupent les intervenants dans l'économie; les demandes précises en matière de programmes forment la majeure partie du reste de ce rapport.

Les partenaires municipaux réclamaient en général l'attention du gouvernement sur un écart fiscal de 3 milliards de dollars entre la province et les municipalités, à l'image de l'écart fédéral-provincial susmentionné. Les groupes communautaires, notamment les représentants des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, ont félicité le gouvernement du relèvement de leur financement tout en précisant qu'il fallait faire beaucoup plus. Les porte-parole du secteur privé s'opposent en général aux dépenses nouvelles ou majorées, exception faite des investissements ciblés pour renforcer la productivité et la compétitivité de l'Ontario et attirer ainsi les investisseurs. Tous les secteurs économiques ont réclamé l'attention du gouvernement sur les déficits d'infrastructures et les pénuries de main-d'œuvre qualifiée; de nombreux témoins, dont le milieu des affaires, les fabricants de médicaments et les universités, appuyaient les stratégies préconisant l'innovation et la commercialisation de la recherche. Deux témoins experts privilégiaient les investissements à long terme dans l'environnement macroéconomique de la province plutôt que les stratégies à court terme axées sur la consommation.

Les avis formulés sur les revenus étaient axés sur les réductions d'impôt plutôt que sur les augmentations, exception faite de la proposition de recourir davantage aux taxes écologiques et d'annuler les réductions d'impôt accordées antérieurement. D'autres témoins ont suggéré de réaliser des économies au moyen d'une réforme de la santé ou d'une réduction de la taille et de la rémunération de la fonction publique. De manière plus générale, les témoins ont mis l'accent sur la croissance des revenus de l'Ontario au moyen de stratégies qui feront progresser l'économie de la province.

## **II. MINISTÈRE DES FINANCES**

### **Questions fiscales**

Parmi les avis généraux en matière de fiscalité, on note l'instauration d'un régime fiscal plus équitable et plus intelligent et l'élimination des échappatoires fiscales et des exonérations. On a proposé l'adoption d'une stratégie de réduction des impôts à long terme, sous réserve que le gouvernement équilibre d'abord le budget.

### *Entreprises et particuliers*

La demande entendue le plus souvent de la part du milieu des affaires était d'accélérer la réduction prévue de l'impôt sur le capital des sociétés ou bien de prescrire l'élimination immédiate de cet impôt qui est considéré comme un frein aux investissements. Certains ont suggéré d'abaisser à 12 % le taux d'imposition des sociétés, tandis que d'autres ont recommandé d'instaurer un régime de

recouvrement du capital plus favorable pour le matériel et l'outillage neufs. Au nombre des mesures favorables aux entreprises, on a notamment recommandé d'ajuster aux taux d'inflation l'exonération de l'impôt sur les gains en capital, d'éliminer l'impôt minimum sur les sociétés et de relever le seuil d'exonération de l'Impôt-santé des employeurs à la première tranche de 600 000 \$ de la masse salariale.

Exception faite d'une demande d'abaisser les taux d'imposition des personnes dont les revenus se situent dans les tranches inférieures, et d'une autre demande visant à alléger l'impôt des particuliers au moyen de l'élimination de la Contribution-santé de l'Ontario, peu de suggestions ont été formulées au sujet des taux d'imposition sur le revenu des particuliers. Des témoins ont soutenu que l'harmonisation du régime de perception fiscale avec celui du gouvernement fédéral réduirait la paperasse et permettrait de réaliser des gains d'efficacité, mettant fin notamment à l'imposition du crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental.

#### *Taxe de vente au détail (TVD)*

Parmi les témoins qui réclamaient des exonérations intégrales ou partielles de la taxe de vente au détail provinciale, on note les administrations municipales, le secteur de l'assurance (sur les primes), l'industrie touristique (relativement aux droits de marketing de destinations) et les contribuables (sur les matériaux de construction à haut rendement énergétique). Pour leur part, les fabricants remplaceraient la TVD par une taxe à valeur ajoutée (TVA) afin d'améliorer la compétitivité de l'industrie, tandis que les petites entreprises recommandaient un ensemble de réformes administratives de la TVD.

Les fabricants et détaillants de l'Ontario et d'autres intervenants du milieu des affaires, réclamaient l'harmonisation de la TVD provinciale avec la TPS fédérale. De leur côté, les constructeurs de maisons s'opposaient à l'harmonisation en soutenant que cette mesure ferait augmenter le coût des maisons neuves.

#### *Allègements fiscaux et crédits d'impôt*

Beaucoup de groupes et associations se sont présentés devant le Comité avec des demandes de mesures fiscales précises pour leurs membres. Les délégués du secteur des petites entreprises ont proposé des encouragements fiscaux pour les dépenses consacrées à la formation et au perfectionnement, ainsi que des mesures d'incitation sur le plan des gains en capital pour les investissements dans les petites et moyennes entreprises (PME) indépendantes. Les constructeurs de maisons ont recommandé de maintenir le remboursement des droits de cession immobilière pour les accédants à la propriété qui achètent un logement neuf, tandis que les contribuables du Nord de l'Ontario ont suggéré des allègements fiscaux pour les petites entreprises nouvelles et existantes. Les vétérinaires et un certain nombre de professionnels de la santé réglementés ont exigé un traitement équitable quant à l'impôt des sociétés, et l'industrie vinicole a exprimé le souhait que des mesures fiscales soient adoptées sur les plans commercial et juridique

pour leur permettre de faire concurrence aux fournisseurs étrangers subventionnés.

Les fabricants ont proposé des changements administratifs au crédit d'impôt pour la formation en apprentissage et une promotion plus efficace de ce crédit, tandis que les secteurs du tourisme et du commerce de détail ont demandé que ce crédit s'applique à leur industrie. Le milieu des affaires a réclamé une augmentation de 150 % du crédit d'impôt pour l'éducation coopérative ainsi que du montant de dépenses admissibles. Les prospecteurs ont demandé quant à eux l'élargissement du crédit d'impôt à l'investissement pour l'exploration et une augmentation significative du crédit d'impôt pour actions accréditatives ciblées de l'Ontario. Les étudiantes et étudiants de niveau universitaire ont suggéré d'éliminer le crédit d'impôt pour frais de scolarité et d'investir directement dans l'éducation postsecondaire le montant ainsi économisé.

### *Taxe sur les produits du tabac*

Les intervenants des soins en cancer et les partisans de la prévention du cancer ont pressé le gouvernement de relever les taxes sur les produits du tabac d'au moins 10 \$ par cartouche, d'éliminer l'échappatoire qui fait en sorte que le tabac à rouler et les bâtonnets de tabac sont assujettis à un taux d'imposition plus bas que celui des cigarettes, et d'au moins doubler la taxe sur les cigarettes que l'on roule soi-même.

## **Questions non fiscales**

### *Assurance*

Selon les représentants de l'industrie de l'assurance, il faut surveiller de près l'instauration du système des réclamations en santé des assureurs automobiles (Health Claims for Auto Insurers) afin de repérer les pressions pouvant s'exercer sur les coûts, et il faut concevoir un meilleur moyen de contrôler les coûts d'indemnisation délictuelle afin de maintenir l'assurance-auto à un coût abordable. Les petites entreprises ont suggéré des façons de remédier à leurs préoccupations quant au coût de la protection commerciale, et de planifier en vue des marchés difficiles à venir.

### *Pensions*

Les syndicats ont présenté un certain nombre de réformes des lois de l'Ontario sur les régimes de retraite, notamment l'augmentation (et l'indexation au taux d'inflation) du plafond de protection du Fonds de garantie des prestations de retraite de l'Ontario, l'indexation des pensions, la modification de la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour éliminer l'obligation imposée aux employeurs de prendre des congés de cotisation et pour rendre obligatoire l'administration fiduciaire conjointe. Les municipalités et les petites entreprises ont exprimé des réserves quant à l'incidence possible sur les coûts municipaux des réformes proposées à OMERS (le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario).

### *Autre*

Les prospecteurs ont dit au Comité qu'il fallait réformer la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, tandis que les détaillants ont déclaré que le ministère des Finances devrait superviser les programmes de recyclage municipaux en visant leur harmonisation.

## **III. RECOMMANDATIONS TOUCHANT LES AUTRES MINISTÈRES**

### **AGRICULTURE, ALIMENTATION ET AFFAIRES RURALES**

Les agriculteurs de l'Ontario veulent un plan provincial-fédéral à long terme pour l'agriculture, qui prévoit un régime dans lequel les producteurs de denrées touchent des prix équitables pour leurs produits et un soutien au revenu lorsque les coûts des intrants sont supérieurs à la valeur des produits vendus par les agriculteurs. Les producteurs de céréales et d'oléagineux réclament un programme de gestion des risques mieux financé pour jouir de conditions identiques à celles des agriculteurs des États-Unis et du Québec. Les représentants du secteur agricole du Nord de l'Ontario ont fait part du besoin de soutenir les petits abattoirs de la province, surtout dans les régions rurales et peu densément peuplées.

Étant arrivés à la conclusion que leur secteur faisait face à une voie sans issue, les producteurs de tabac ont réclamé une stratégie d'abandon détaillée prévoyant des paiements équitables aux producteurs de tabac pour compenser la perte de leurs investissements et de leurs revenus ainsi que leur endettement.

Pour leur part, les vigneron de l'Ontario sont confrontés à des conditions météorologiques imprévisibles et à la concurrence des producteurs étrangers subventionnés. Ils ont demandé à la province de s'associer à eux et au gouvernement fédéral pour soutenir un programme de replantation à coûts partagés, échelonné sur sept ans. Les vigneron ont aussi mis le gouvernement en garde contre les répercussions que pourrait avoir sur l'industrie vinicole de la province l'imposition de toute nouvelle taxe sur l'alcool.

### **PROCUREUR GÉNÉRAL**

À l'heure actuelle, 79 cliniques communautaires financées par Aide juridique Ontario viennent en aide aux Ontariens à faibles revenus qui ont des problèmes juridiques touchant le logement, l'aide sociale, l'indemnisation des travailleurs, les normes d'emploi et l'aide aux victimes d'actes criminels. Les employés des cliniques ont réclamé des fonds pour pouvoir faire valoir de manière efficace les droits des résidents vulnérables qui ne sont pas en mesure de se défendre.

Les associations du secteur de la construction ont recommandé de modifier la *Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction* pour faciliter la conduite des affaires.

## **SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE**

Beaucoup d'intervenants ont réclamé un soutien accru aux programmes du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse dans le domaine du renforcement des liens familiaux et dans celui des soins et de l'éducation de la petite enfance assurés dans des centres. Par ailleurs, des demandes précises ont été formulées pour obtenir du financement de base pour les Grands frères et pour les services de santé mentale destinés aux enfants.

### *Garde d'enfants*

Les partisans de la lutte contre la pauvreté de l'enfance ont proposé de consacrer 300 millions de dollars à de nouvelles places en garderie, tandis qu'un gestionnaire de services a recommandé la création de deux fonds : le premier, pour la construction de nouvelles installations lorsqu'il y a un besoin réel, et le second, pour les réparations et rénovations majeures des garderies existantes. On a exhorté la province à veiller au maintien du programme Meilleur départ sans en transférer la responsabilité aux municipalités et à confier l'administration du programme des centres de la petite enfance aux gestionnaires de services sociaux existants.

### *Enfants ayant des besoins particuliers*

Le Comité a reçu des propositions détaillées de la part des organismes à tarif quotidien qui fournissent des services aux enfants en traitement, portant sur l'adoption d'un nouveau modèle regroupant les organismes à tarif quotidien et les organismes bénéficiaires de paiements de transfert. Les responsabilités du ministère en matière de contrôle des coûts des services et de dépenses responsables et celles des organismes communautaires quant à la qualité des soins, seraient ainsi clarifiées. Ce modèle ferait appel à un réseau d'information provincial, instaurerait un système d'agrément et adopterait un mode de financement qui séparerait l'évaluation, le traitement, le financement et la responsabilité. Les organismes à tarif quotidien ont également réclamé une augmentation de 3 % de leur financement pour pouvoir répondre aux défis actuels.

## **CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION**

Compte tenu que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée était l'un des thèmes dominants des consultations prébudgétaires, les recommandations formulées à l'intention du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration étaient axées sur l'amélioration de l'intégration des immigrants qualifiés au marché du travail. Parmi les suggestions reçues, on note l'instauration d'un système d'évaluation efficace des compétences et des diplômes des travailleurs étrangers, du financement pour l'attestation, l'autorisation d'exercer et l'agrément des



professionnels et gens de métier formés à l'étranger, et le soutien des programmes coopératifs pour faciliter leur intégration dans la main-d'œuvre. On a réclamé un assouplissement des politiques d'immigration, et de l'aide pour les collectivités situées à l'extérieur de la RGT pour leur permettre d'attirer et de retenir les immigrants afin de compenser les pénuries de main-d'œuvre et d'employer une infrastructure sous-utilisée.

## **SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES**

### *Intégration communautaire*

Les fournisseurs locaux ont expliqué le besoin d'élargir les services de logement avec services de soutien dans les régions rurales et nordiques.

### *Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle*

Les intervenants ont reconnu que le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) est engagé dans un processus de « transformation » et ont dit espérer que cette démarche aboutira à des changements novateurs sur le plan des politiques et du financement qui amélioreront la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle. Entre-temps, l'injection d'un montant de près de 500 millions de dollars est nécessaire pour répondre aux besoins des personnes qui ne reçoivent pas de services ou qui ont besoin de services complémentaires. Des fonds supplémentaires sont aussi requis pour permettre aux organismes d'offrir des salaires et des avantages sociaux comparables à ceux offerts par les autres employeurs, et on réclame également un moyen d'assurer la parité entre les organismes.

### *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario*

On a félicité le gouvernement de l'adoption de la *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario* tout en l'exhortant à poursuivre dans cette voie au moyen de l'établissement d'un fonds d'accessibilité de 170 millions de dollars.

### *Aide sociale*

Les partisans de la lutte contre la pauvreté ont parlé de l'importance d'offrir une meilleure aide aux personnes les plus vulnérables de la société. Il a été question du besoin d'éliminer l'exclusion sociale, qui nuit autant aux personnes qu'aux collectivités, et des travaux récents menés sur les facteurs sociaux déterminants qui ont relié directement la pauvreté et l'exclusion sociale au mauvais état de santé et au décès prématuré. On a prié le ministère de reconnaître la légitimité (pour des raisons de santé) des demandes, de la part des bénéficiaires de l'aide sociale, des prestations complémentaires pour l'alimentation.

Les gestionnaires de services ont demandé qu'on les consulte au sujet du niveau de soutien nécessaire pour couvrir les coûts d'administration; ils ont réclamé également des mesures efficaces pour résoudre les problèmes du Système de gestion du modèle de prestation des services.

#### RÉCUPÉRATION DU SUPPLÉMENT DE LA PRESTATION NATIONALE POUR ENFANTS

Depuis 2004, le gouvernement autorise l'imputation des augmentations au Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE), mais continue de récupérer le reste. De nombreux témoins ont exhorté le gouvernement à mettre fin à cette pratique, plusieurs affirmant même qu'il s'agit là de la mesure la plus efficace que le gouvernement pourrait prendre pour lutter contre la pauvreté des enfants. Tout en reconnaissant l'utilité des programmes financés avec les revenus découlant de la récupération, certains ont recommandé de trouver d'autres moyens pour financer ces programmes.

#### RÉFORME DU PROGRAMME ONTARIEN DE SOUTIEN AUX PERSONNES HANDICAPÉES (POSPH) ET DU PROGRAMME ONTARIO AU TRAVAIL

Des témoins ont dit au Comité qu'il fallait continuer d'améliorer le système de soutien à l'emploi du POSPH, car les personnes handicapées tiennent à travailler; ils ont aussi lancé une mise en garde contre la privatisation de l'initiative ActionEmplois reliée au programme Ontario au travail, faisant valoir que cette mesure entraînerait une prestation de services inférieure à la norme pour les mères célibataires, les nouveaux immigrants et les personnes handicapées. Un gestionnaire de services a laissé entendre que le financement actuel du programme Ontario au travail axé sur les résultats est insuffisant pour les clients « difficiles à servir ».

#### TAUX

De nombreux délégués ont réclamé une majoration des taux de l'aide sociale de base versée dans le cadre du POSPH, du programme Ontario au travail ou des deux programmes. Au nombre des recommandations sur ce qui constituerait une majoration appropriée, on note le rétablissement de la totalité du revenu perdu depuis la réduction ou le gel initiaux des taux, l'octroi de niveaux d'aide qui correspondent au coût véritable des nécessités de la vie en Ontario et l'adoption de taux précis (3 %, 10 % et 20 %). Des témoins ont recommandé que l'aide au logement concorde avec les coûts d'habitation moyens de la SCHL, et d'augmenter le montant des ressources et des économies que les personnes peuvent détenir lorsqu'elles touchent des prestations du programme Ontario au travail.

Les témoins préoccupés par la pauvreté chez les aînés ont demandé au gouvernement de rétablir la politique qui était en vigueur avant 1998 et qui consistait à accorder aux personnes âgées de 60 à 64 ans qui demandaient de l'aide sociale un soutien au revenu équivalant aux prestations du POSPH, et d'exempter ces requérants de toute obligation de participer à des activités de recherche d'emploi ou de formation à l'emploi. On priait également le gouvernement de s'assurer que les parents qui quittent une relation de violence aient des revenus suffisants pour se loger eux et leurs enfants dans un logement sûr et se nourrir de façon adéquate.

## **SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET SERVICES CORRECTIONNELS**

### *Protection des animaux*

Les vétérinaires de l'Ontario souhaitent l'adoption d'un processus de consultation plus formel dans lequel on fera appel à leur expertise pour l'élaboration des politiques sur les questions touchant les animaux. Ils ont également recommandé de modifier la *Loi sur la Société de protection des animaux de l'Ontario* (SPAO) pour obliger les vétérinaires à déclarer les cas d'animaux maltraités, tout en accordant l'immunité à ceux qui le font en exerçant leur jugement professionnel et de bonne foi.

La SPAO et plusieurs de ses affiliés ont soumis une présentation conjointe exhortant le gouvernement à donner suite aux recommandations du Rapport Grant Thornton, à mener un examen de la loi qui régit la SPAO et de sa gouvernance, à accorder du financement provisoire à la SPAO et à ses affiliés pour poursuivre leurs activités pendant que l'organisation se métamorphose et à doter la SPAO des outils juridiques et financiers nécessaires pour assurer la protection des animaux, notamment la capacité d'imposer une interdiction à vie de posséder des animaux domestiques à ceux qui se rendent coupables de cruauté envers les animaux, ainsi que des amendes plus élevées pour les infractions.

### *Maintien de l'ordre*

Les services de police ont demandé que la province les consulte davantage au moment de cerner les problèmes (par exemple, les coûts de la conformité aux règles de divulgation et les coûts transférés de la sécurité des salles d'audience) et de définir les solutions. Ils ont aussi réclamé des fonds réservés pour l'infrastructure policière ainsi que des mesures proactives et un soutien financier pour lutter contre les bandes criminalisées et les armes à feu dans les collectivités situées à l'extérieur de Toronto. Les partenaires municipaux et les entreprises ont réclamé pour leur part une diminution des coûts du maintien de l'ordre et l'exercice d'un plus grand contrôle municipal sur les budgets des services de police.

### *Autre*

Les autres recommandations formulées à l'intention du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels portaient sur les défis locaux du maintien de l'ordre en rapport avec la sécurité des voies navigables, la sécurité des frontières et le renseignement maritime. On a aussi recommandé au ministère de mettre fin au contrat privé de la gestion de l'établissement correctionnel de Penetanguishene et de mettre en œuvre une recommandation du Comité permanent de la justice voulant que les collectivités touchées par une catastrophe reçoivent une part de tout fonds de secours afin de construire ou d'améliorer des infrastructures. On appuyait également la création conjointe avec le gouvernement fédéral d'un fonds d'atténuation des dangers.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un expert invité a fait remarquer que la province sera appelée à renforcer la croissance économique et à amortir les séquelles d'une vaste restructuration industrielle tout en continuant de répondre à de nombreux besoins sociaux, dans un contexte de restrictions budgétaires. Le besoin de stratégies visant à stimuler la croissance économique est un thème qui est revenu constamment au cours des consultations prébudgétaires et qui a inspiré des propositions pour un large éventail de ministères et de programmes.

### Stratégies de croissance

En plus de conseiller de manière générale au gouvernement de miser sur des stratégies de croissance, on lui a aussi donné l'instruction d'envisager des mesures précises, notamment aider les entreprises locales à s'engager dans la recherche et le développement, cibler la création d'emplois au moyen de mesures concertées avec les entreprises, les travailleurs et les collectivités, instaurer un processus d'examen efficace des fermetures d'usines et inclure dans l'élaboration d'une stratégie industrielle provinciale la réforme de l'indemnisation des travailleurs et le réseau d'électricité provincial. D'autres ont réclamé des politiques visant à encourager les particuliers, les pouvoirs publics et le secteur privé à investir dans le capital humain et à augmenter les investissements dans le matériel et l'outillage et dans les logiciels. Les professionnels du secteur de l'énergie ont réclamé une stratégie de biotechnologie industrielle compétitive s'appuyant sur l'industrie chimique actuelle.

### Développement économique régional

Les fermetures d'usines ont créé des problèmes économiques dans l'ensemble de l'Ontario, mais sont particulièrement dévastatrices dans les petites collectivités où l'industrie touchée est parfois un employeur majeur quand elle n'est pas le principal employeur. Une collectivité a demandé du financement ponctuel spécial pour l'aider à faire progresser ses initiatives de marketing et à mettre en œuvre la stratégie de développement économique régional. Le Comité a appris que l'Est de l'Ontario pourrait bénéficier de la création d'un fonds de développement économique régional inspiré du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario.

#### *Région du Nord-Ouest de l'Ontario*

Des intervenants de divers horizons et des partenaires municipaux du Nord-Ouest de l'Ontario ont soumis des idées pour revigorer l'économie de la région; parmi celles-ci, mentionnons une aide directe aux municipalités pour les projets de développement économique, des encouragements directs aux entreprises qui s'installent ou se réinstallent dans la région ou y augmentent leur investissement actuel, des incitatifs pour attirer professionnels et services dans les régions mal desservies, l'accès aux capitaux au moyen de subventions ou de prêts à faible intérêt et la création d'une région à taux d'imposition spéciaux (des taux de 20 % inférieurs à la moyenne provinciale) comme mesure temporaire.

On se disait également en faveur de nouvelles institutions de gouvernance régionales; si la région du Nord-Ouest de l'Ontario était autonome, elle pourrait établir ses propres politiques en matière d'énergie, de transport et de développement économique et il serait possible de demander des paiements de péréquation auprès du gouvernement fédéral pour la région.

## ÉDUCATION

Les représentants des conseils scolaires et du personnel enseignant de l'Ontario ont parlé au Comité de la politique de l'éducation, en particulier des questions de financement. Tout en reconnaissant en général que le financement global avait augmenté au cours des dernières années, les intervenants réclamaient une plus grande latitude dans leurs dépenses, un soutien accru à certains programmes ou des ajustements de certains éléments du modèle de financement. Les syndicats représentant les employés ont également souligné l'importance d'assurer un financement adéquat de l'éducation.

### Formule de financement

#### *Points de référence*

Les conseils scolaires et les fédérations du personnel enseignant exhortaient le gouvernement à mettre en œuvre les recommandations de la Commission Rozanski portant sur un processus d'actualisation annuel des points de référence de la formule de financement en fonction des augmentations du coût de la vie. Les conseils scolaires ont réclamé des points de référence qui reflètent les coûts réels des salaires et avantages sociaux du personnel enseignant d'une année à l'autre. Les enseignantes et enseignants ont fait écho à la demande des conseils scolaires voulant que le financement des avantages sociaux tienne compte des coûts véritables, en soulignant que les coûts des avantages sociaux augmentent plus rapidement que le taux d'inflation général.

#### *Subventions pour des programmes précis*

Des modifications de la formule de financement ont été proposées pour financer l'éducation des adultes qui suivent des cours ouvrant droit à crédit au même niveau que les élèves des écoles secondaires de jour, pour financer le niveau réel des cours ouvrant droit à crédit enseignés au palier secondaire, pour prévoir du financement réservé pour le personnel de soutien des écoles et pour financer intégralement le temps de préparation au palier élémentaire que les conseils fournissent en vertu du cadre provincial. On a exhorté le ministère à reconnaître l'effectif à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants (plutôt que de financer uniquement les programmes à temps partiel); à réviser la subvention pour les élèves inscrits dans les programmes d'immersion dans les conseils de langue anglaise et à modifier le facteur de distance de la subvention pour les conseils scolaires ruraux et éloignés.

L'octroi du financement par élève en fonction de points de référence provinciaux calculés d'après les coûts moyens ou médians, les niveaux de dotation, et ainsi de

suite, est susceptible d'avoir des répercussions différentes sur les collectivités rurales et urbaines. Un témoin a suggéré de revoir la formule de financement pour les conseils qui sont à la fois ruraux et urbains, tandis qu'un autre a proposé de financer les besoins comblés par les petites écoles au moyen d'une subvention par école plutôt que par élève, surtout quand il est évident que les petites écoles répondent aux besoins communautaires. On a aussi prié le ministère de garantir aux collectivités rurales que la formule de financement répondra à leurs besoins à long terme en matière de programmes d'études menant à l'emploi, d'accès à des programmes alternatifs et d'éducation des adultes et de construction d'écoles saines et sécuritaires.

Le personnel enseignant et les conseils scolaires ont réclamé des augmentations du financement de l'éducation de l'enfance en difficulté pour tenir compte de la hausse des coûts et du taux d'incidence des élèves ayant des besoins particuliers inscrits dans les conseils scolaires. Les deux groupes ont également recommandé de revoir le modèle de transport pour prendre en compte les coûts réels ainsi que les facteurs de la géographie, de l'effectif et de la distance.

Les conseils scolaires ont demandé au ministère d'annoncer et de distribuer plus rapidement le financement des immobilisations de sorte que la planification et la mise en œuvre des projets d'immobilisations (notamment la deuxième étape de l'initiative Lieux propices à l'apprentissage) puissent se dérouler de façon responsable, efficace et efficiente.

### **Financement hors formule**

Compte tenu qu'une bonne partie de leur financement des dernières années était destinée à des programmes ne relevant pas de la formule de financement, les conseils scolaires ont fait remarquer que leur latitude pour répondre aux besoins financiers pressants a diminué. Les travaux d'entretien reportés sont un de ces besoins, et le gouvernement a été prié de s'assurer que les fonds alloués pour le renouvellement des écoles tiennent compte des déficits d'infrastructure relevés dans le cadre du processus de planification des immobilisations pour le renouvellement.

Les enseignantes et enseignants voulaient obtenir l'assurance que le financement accordé par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pour les cours d'anglais langue seconde n'ouvrant pas droit à crédit serait versé aux centres communautaires d'éducation des adultes administrés par les conseils d'écoles publiques, recommandaient d'accélérer l'embauchage de personnel enseignant affecté à la stratégie visant la réussite des élèves et ont demandé que les conseils reçoivent du financement pour remplir leurs obligations en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et de la *Loi sur l'équité salariale*. Les enseignantes et enseignants ont également suggéré d'octroyer aux conseils scolaires des fonds suffisants pour les immobilisations afin d'éliminer le besoin de conclure des accords de financement avec le secteur privé comme solution de rechange.

Une commission indienne de l'éducation du Nord a expliqué en quoi le financement des administrations scolaires était différent de celui des conseils scolaires, mais subissait les effets des niveaux salariaux atteints dans les conseils scolaires coïncidents. Un ajustement a été demandé à la composante « titulaire de classe » de la subvention de base des commissions indiennes de l'éducation.

Les enseignantes et enseignants des écoles secondaires ont recommandé d'abolir l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation ainsi que les examens qui en relèvent et de réinvestir dans le système scolaire les économies ainsi réalisées. On pourrait cibler, par exemple, les programmes visant à empêcher les élèves de décrocher en offrant un éventail de soutiens complet, notamment des travailleurs et travailleuses auprès des jeunes, des conseillers et conseillères d'assiduité scolaire, et un faible rapport élèves-enseignant.

Le Comité a appris qu'il serait possible de réaliser d'importants gains d'efficacité en adoptant un modèle de « conseil scolaire unique » ou de « conseil scolaire confédéré ».

## ÉNERGIE

L'un des thèmes principaux des consultations prébudgétaires était l'importance d'un approvisionnement en électricité stable et à prix concurrentiel pour attirer et retenir les investissements en Ontario. Dans la même veine, les intervenants ont fait remarquer que les fermetures d'entreprises et d'industries causées par la hausse des prix de l'énergie imposent un fardeau toujours plus lourd aux finances de la province puisque les pressions qui s'exercent sur les ressources communautaires entraînent une baisse des revenus fiscaux et une hausse des dépenses. Des groupes d'intérêts de divers horizons se sont dits préoccupés par le portefeuille de l'énergie et ont formulé des recommandations à ce sujet; il importe de souligner que le Comité a tenu des audiences dans plusieurs collectivités qui ont été touchées ou qui seront bientôt touchées par des décisions stratégiques en matière d'énergie.

Les fabricants et le milieu des affaires ont incité le gouvernement à s'engager envers un plan à long terme soutenable pour assurer un approvisionnement suffisant et stable, à prix concurrentiel. Les producteurs chimiques ont suggéré de développer des sources d'énergie variées et flexibles, y compris les charges d'alimentation. De son côté, l'industrie forestière a recommandé au gouvernement de ne pas s'engager dans des contrats d'approvisionnement à long terme avant que l'Office de l'électricité de l'Ontario ait publié son plan de réseau électrique intégré et son processus d'acquisition et que les deux aient été examinés et approuvés par la Commission de l'énergie de l'Ontario. De nombreux porte-parole du Nord-Ouest de l'Ontario ont préconisé l'élaboration d'une politique énergétique régionale qui répond aux besoins locaux et tient compte des conditions locales.

## **Marché de l'électricité**

### *Déréglementation*

Les représentants du secteur privé ont pressé le gouvernement d'élaborer une politique claire sur le rôle du marché dans la stratégie énergétique à long terme de la province. Ils appuyaient en général la poursuite de la déréglementation du marché de l'électricité et un contexte de réglementation qui encourage les investissements privés dans la production, le transport et la distribution de l'électricité. À ce sujet, la participation du secteur privé est facilitée par un système d'établissement des prix qui tient compte du coût véritable de l'électricité et qui s'accompagne d'un programme de remise d'une durée limitée rattaché aux prix du marché pour atténuer tout effet négatif sur les consommateurs.

### *Plafonnement des prix et des revenus*

À l'opposé, une vaste coalition de municipalités du Nord de l'Ontario, d'importants consommateurs d'électricité tels que les industries forestière et minière, des syndicats et des groupes de défense des droits des consommateurs appuyaient le maintien de la réglementation des revenus et des prix. Ils étaient en faveur de la continuation du plafonnement des revenus sur les biens non prescrits d'Ontario Power Generation (OPG) jusqu'en avril 2009 et de l'élargissement du plafonnement des revenus à la totalité de la production d'OPG. Dans la même veine, de nombreux témoins ont réclamé le plafonnement continu des prix de l'électricité et les municipalités du Nord de l'Ontario, durement éprouvées par les fermetures d'usines, ont réclamé une réduction de 0,03 \$/kWh du prix de l'électricité pour toutes les industries dont les dépenses en énergie représentent plus de 20 % des coûts d'exploitation.

Les travailleurs du secteur des pâtes et papiers ont indiqué que les tarifs pour l'industrie du Nord de l'Ontario devraient tenir compte du coût de production de l'électricité dans la région. Les municipalités du Nord préconisaient d'indemniser les industries qui retournent régulièrement de l'énergie au réseau et d'éliminer la TPS sur toutes les sources d'énergie. Les représentants du milieu des affaires et de l'industrie de l'accueil ont proposé un nouveau seuil de taux de premier rang pour les petites entreprises.

### *Établissement de prix régionaux*

Les intervenants et les partenaires municipaux du Nord-Ouest de l'Ontario ont fait remarquer que leur région est une « île d'énergie », qui est incapable d'exporter au reste du réseau l'énergie excédentaire qu'elle produit, et qui produit de l'électricité à un coût beaucoup plus bas que le prix prescrit par la province que les entreprises et l'industrie locales sont obligées de payer. Voilà ce qui a amené ces témoins à demander au gouvernement d'envisager une politique régionale de l'énergie prévoyant des tarifs locaux plus bas qui pourraient stimuler l'économie régionale.



## Approvisionnement en électricité

Le gouvernement s'est engagé à fermer toutes les centrales au charbon de l'Ontario d'ici 2009, après un report de l'échéance initiale de 2007. Les témoins qui ont présenté des exposés au cours des consultations prébudgétaires ont beaucoup discuté des répercussions économiques de cette décision sur les collectivités qui hébergent ces centrales, ainsi que de la capacité de la province de remplacer cet approvisionnement par d'autres sources d'énergie stables, à prix concurrentiels. Les témoins ont parlé du besoin de rationaliser le processus d'approbation pour favoriser la mise sur pied de nouveaux projets, ont demandé au gouvernement d'éliminer les obstacles à la création de nouvelles sources d'énergie, dont la cogénération, et l'ont exhorté à considérer toutes les sources d'énergie actuelles et nouvelles comme des composantes de toute stratégie provinciale en matière d'approvisionnement. Les municipalités du Nord-Ouest de l'Ontario ont recommandé le développement rapide de sites hydroélectriques dans le grand nord et la réalisation d'une étude de faisabilité pour la construction d'une centrale nucléaire dans leur région.

### *Centrales au charbon*

De nombreux témoins ont demandé au gouvernement de revoir la décision d'éliminer progressivement l'énergie produite par les centrales au charbon au profit du gaz naturel, certains se disant préoccupés par l'effet de ce remplacement sur l'approvisionnement et le prix du gaz naturel. Les témoins ont suggéré de revoir le rapport de l'Office de l'électricité de l'Ontario sur les différentes sources d'énergie futures. Deux autres solutions ont été largement recommandées, à savoir investir dans une technologie d'épuration plus efficace pour réduire de façon substantielle les polluants produits par les centrales au charbon et maintenir ces centrales en activité jusqu'à 2009 tant qu'il n'y aura pas d'autres sources de production de base à faible coût. Des délégués ont recommandé d'emprunter les deux voies : employer à court terme la technologie de réduction des émissions des centrales au charbon en prévoyant de recourir à des solutions énergétiques de rechange à long terme, mais seulement après s'être assuré de pouvoir compter sur un approvisionnement stable. On jugeait important de donner à OPG le mandat de maintenir en état de fonctionnement pendant au moins cinq ans ou plus, soit jusqu'à ce qu'il y ait des sources de rechange stables, ses centrales au charbon situées à Atikokan, Thunder Bay, Lambton et Nanticoke.

Des témoins du Nord-Ouest de l'Ontario ont prié le gouvernement de maintenir la centrale d'Atikokan en activité jusqu'à ce qu'il y ait d'autres sources d'emploi et d'autres sources de production d'électricité fiables dans la région, et même de reporter la conversion du charbon au gaz de la centrale de Thunder Bay jusqu'à ce qu'une source de combustible plus appropriée ait été trouvée. La plupart des témoins du Sud-Ouest de l'Ontario ont prié le gouvernement de maintenir en activité la centrale de Lambton, non seulement à cause des répercussions économiques, mais également parce que cette centrale est l'une des moins polluantes du continent. Le Comité a appris que ce serait une erreur de fermer la centrale de Lambton pour importer au bout du compte de l'énergie produite par les centrales au charbon américaines plus polluantes.

### *Économie de l'énergie*

Le gouvernement tente aussi de remédier au problème de l'approvisionnement en créant une « culture de l'économie d'énergie ». Parmi les recommandations formulées à l'appui de cette stratégie, mentionnons exiger que toutes les municipalités examinent leur fonctionnement et réduisent au minimum la consommation d'énergie, établir un programme de subventions en immobilisations pour aider les PME et les détaillants à investir dans la conversion énergétique et dans l'économie d'énergie, s'assurer que les programmes d'économie d'énergie de la province sont connus de toute la population et accorder la priorité relativement à l'installation de compteurs intelligents aux entreprises dont les activités de prêtent à l'installation de compteurs horaires.

### *Énergie renouvelable et carburants de remplacement*

Les témoins ont entretenu le Comité des solutions de rechange à l'énergie dérivée des combustibles fossiles, tandis que les municipalités du Nord-Ouest de l'Ontario ont recommandé d'exiger que toutes les municipalités et l'industrie examinent toutes les possibilités de recourir aux carburants de remplacement. De leur côté, les agriculteurs ont demandé au gouvernement de les aider à mettre sur pied des projets de production de biodiésel, de méthane et d'énergie éolienne. Les professionnels du secteur de l'énergie ont demandé pour leur part que le gouvernement favorise une industrie de la fabrication d'énergie renouvelable pour les piles à combustible, l'énergie éolienne et l'énergie solaire, tandis que les municipalités du Nord l'invitaient à développer la gazéification des déchets et de la biomasse. Les citoyens intéressés ont demandé au gouvernement de faciliter le développement d'une industrie de la microproduction d'hydroélectricité, et les représentants du milieu des affaires, d'examiner la possibilité d'importer de l'hydroélectricité auprès des autres provinces.

## **ENVIRONNEMENT**

Le gouvernement a été invité à s'associer à l'industrie pour aborder les préoccupations environnementales, et à reconnaître les sociétés publiques qui font preuve d'excellence dans la gestion des risques environnementaux. Les témoins préconisaient une association avec le gouvernement fédéral et la conclusion d'accords sectoriels pour atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre à titre de stratégies visant à maintenir la compétitivité dans le contexte des changements climatiques.

Les partenaires municipaux ont réclamé davantage de mesures législatives et réglementaires pour soutenir le développement des zones désaffectées, notamment des mesures faisant en sorte que les municipalités de palier supérieur puissent participer aux programmes d'encouragements financiers. Une municipalité s'inquiétait des terres contaminées que l'État possédait dans son secteur riverain.

Les intervenants du secteur de l'énergie ont réclamé des normes d'émission plus réalistes et une politique environnementale axée sur les moyens de réduire les

agents polluants à la source. Les intervenants ont suggéré l'adoption de normes environnementales plus rigoureuses pour les carburants au diesel utilisés par les camions, les autobus et les trains en Ontario, et ont recommandé d'exiger que les nouveaux investissements dans le transport en commun comprennent les technologies d'assainissement de l'air.

Les représentants de l'industrie minière ont laissé entendre que le projet de loi 133 (la *Loi de 2005 modifiant des lois sur l'environnement en ce qui concerne l'exécution*) est redondant compte tenu de tous les règlements auxquels leur secteur est assujéti, et ils se sont dits préoccupés par l'imposition d'importantes pénalités pour des déversements sur lesquels les entreprises n'ont aucun pouvoir. Un autre témoin s'opposait de son côté aux dispositions de la loi concernant l'inversion du fardeau de la preuve.

On a soumis à l'examen du Comité un projet de réseau d'installations de gazéification pour éliminer les déchets de l'Ontario et, parallèlement, fournir de l'énergie, réduire les besoins de sites d'enfouissement et régler d'autres problèmes environnementaux.

## **SERVICES GOUVERNEMENTAUX**

Le besoin d'un meilleur environnement réglementaire qui éliminerait les obstacles à la croissance des entreprises et de l'économie est un thème qui est revenu fréquemment dans les présentations portant sur le nouveau ministère des Services gouvernementaux. On a demandé au gouvernement de tenir compte du fait que les modifications réglementaires et législatives peuvent nuire à la compétitivité perçue de l'Ontario et de renoncer aux changements qui alourdissent le fardeau réglementaire des petites entreprises. Les constructeurs de maisons ont laissé entendre que l'excès d'imposition et de réglementation favorise l'économie souterraine, et le secteur des petites entreprises a soumis un plan de réforme en dix points de la réglementation. L'industrie minière a demandé pour sa part l'instauration d'un guichet unique afin de rationaliser le processus de délivrance des permis, tandis que les petites entreprises et les partenaires municipaux ont donné des exemples de la nécessité de réduire la bureaucratie.

### *Nominations dans les organismes*

Les intervenants syndicaux ont soutenu qu'il fallait augmenter à au moins 50 % le nombre de membres indépendants nommés aux comités et organismes gouvernementaux. Les représentants de collèges de la santé ont laissé entendre qu'ils avaient de la difficulté à remplir leurs fonctions de réglementation de façon adéquate et efficiente, et ont suggéré de procéder à une meilleure sélection des candidats à une nomination publique, d'assurer une orientation plus efficace des personnes nommées, d'augmenter les indemnités quotidiennes, de combler plus rapidement les postes vacants et de permettre aux personnes nommées de participer pleinement à tous les aspects du processus de réglementation.

### *Délivrance des permis d'alcool et réglementation*

Les représentants de l'industrie de l'accueil ont félicité le gouvernement de s'être penché sur la question des frais sur la quantité de gallons, et ont réitéré plusieurs demandes de longue date, notamment séparer la fonction juridictionnelle du conseil d'administration de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario des autres activités de la Commission, adopter une approche progressive, s'accompagnant de différentes options et sanctions, pour appliquer la *Loi sur les permis d'alcool* et instaurer un système transparent et responsable pour la fixation des prix de la bière. Ils ont également recommandé d'exiger que The Beer Store (TBS) et la Régie des alcools de l'Ontario (RAO) regroupent et coordonnent leurs fonctions de distribution aux titulaires d'un permis de vente d'alcool, d'ordonner à TBS d'accepter le paiement par carte de crédit de la part des titulaires de permis de vente d'alcool et d'autoriser des entrepôts de stockage privés tiers à distribuer l'alcool de bouche aux établissements vinicoles, aux brasseries artisanales et aux agents importateurs de l'Ontario.

### *Autre*

Le gouvernement a reçu des recommandations relativement à la délivrance des permis pour les tirages au sort et au partage des revenus tirés des permis avec les municipalités. On a aussi demandé au gouvernement d'assurer la transparence des droits et d'adopter des principes en matière d'établissement des droits pour renforcer la responsabilité. Le gouvernement a aussi reçu des propositions concernant l'accès des petites entreprises aux marchés publics et une offre de la part d'une municipalité portant sur le déménagement des bureaux gouvernementaux dans cette collectivité. Les délégués des petites entreprises ont exhorté le gouvernement à interdire aux bénéficiaires de subventions provinciales du secteur public de négocier dans une convention collective le paiement de la Contribution-santé de l'Ontario.

### FONCTION PUBLIQUE DE L'ONTARIO

Les travailleurs et travailleuses du secteur public de l'Ontario ont laissé entendre que le gouvernement enfreignait ses propres règles en matière de conflits d'intérêts et de limites de la durée d'emploi des effectifs temporaires dans la fonction publique de l'Ontario. Le secteur des petites entreprises a proposé de déterminer le salaire et les avantages sociaux des fonctionnaires d'après une juste comparaison avec les emplois équivalents dans le secteur privé.

### LUTTE CONTRE LE TABAGISME

Les partisans du secteur des soins contre le cancer et de la prévention ont réclamé un renforcement de l'application de la réglementation actuelle des quotas du tabac pour garantir que le système des quotas s'applique aux produits de tous les fabricants de tabac. Ils ont également recommandé que le gouvernement entame des poursuites contre l'industrie du tabac pour récupérer les coûts des soins de santé, non sans avoir d'abord renforcé les dispositions législatives provinciales sur la récupération des coûts.

## SANTÉ ET SOINS DE LONGUE DURÉE

### Soins de santé

Les soins de santé demeurent le plus gros poste de dépenses de l'Ontario, un thème prépondérant de toutes les consultations prébudgétaires et un sujet sur lequel le gouvernement reçoit quantité d'avis, souvent contraires. D'un côté, on l'exhorte à injecter davantage de fonds dans les soins de santé même s'il faut augmenter les impôts au besoin. De l'autre côté, on le met en garde contre le fait que la prestation des services de la santé pourrait supplanter d'autres initiatives importantes s'il ne maîtrise pas les coûts de la santé. La plupart des intervenants convenaient que le plan d'action du gouvernement devait assurer une affectation efficace des ressources limitées, par exemple pour les services hospitaliers à coût élevé, et beaucoup estimaient qu'une restructuration fondamentale de l'organisation et de la prestation des soins de santé s'imposait.

Une intégration plus efficace des services de santé était au cœur des présentations d'un large éventail de témoins. Les représentants des petites entreprises, par exemple, préconisaient de remplacer un système dans lequel les médecins sont les intermédiaires obligés par des services intégrés faisant appel à différents fournisseurs de soins de santé possédant les compétences nécessaires. D'autres ont recommandé d'adopter des modes d'achat plus efficaces pour les médicaments, de remédier aux pénuries de main-d'œuvre, de rationaliser les soins et d'élargir et maintenir la capacité physique. On a exhorté le gouvernement à cesser de radier des services de la liste et à remplir le rôle de financier public quant aux investissements nécessaires en immobilisations. Un groupe a laissé entendre que les médecins, les administrateurs d'hôpitaux, les sociétés pharmaceutiques et les cliniques du secteur privé étaient les facteurs qui faisaient augmenter les coûts de la santé. Un autre a proposé un nouveau modèle dans lequel on remplace, dans tous les cas où la chose est possible et appropriée, les médecins par d'autres praticiens de la santé, les hôpitaux par les soins à domicile et les médicaments par des thérapies sans médicament.

### *Soins communautaires*

On a rappelé au Comité que les centres de santé communautaire et les centres d'accès à la santé autochtones sont des chefs de file de l'innovation, qui assurent la prestation de soins primaires multidisciplinaires, de services de prévention de la maladie et de promotion de la santé ainsi que de programmes de développement et de soutien communautaires. Les représentants des centres réclamaient une augmentation des fonds qui leur sont alloués pour le fonctionnement et les programmes d'immobilisations, un plan de financement prospectif des immobilisations à l'image du Fonds pour le réaménagement de l'infrastructure du système de santé pour les hôpitaux et des fonds pour élargir l'accès à des services de soins de santé primaires adaptés à la culture des collectivités autochtones dans les centres d'accès à la santé autochtones.

### *Soins à domicile et soins communautaires*

Les représentants du secteur des soins à domicile et des soins communautaires ont parlé de la nécessité de protéger les services de santé communautaires qui sont d'une importance cruciale pour les collectivités et ont formulé deux demandes. Ils réclament d'abord un engagement de trois ans pour les services de soutien communautaire qui assurerait un financement de base et soutiendrait les soins de relève, les soins continus et de longue durée, les services de transport et la gestion des bénévoles. Ils demandent ensuite un financement triennal des programmes de logement avec services de soutien pour offrir de nouvelles places ainsi que des services supplémentaires à la clientèle actuelle de personnes handicapées. Ils appuyaient l'objectif des réseaux locaux d'intégration des services de santé qui consiste à développer la capacité locale de planifier, coordonner, intégrer et financer la prestation des soins de santé au niveau communautaire.

### *Financement des hôpitaux*

Du côté des hôpitaux, on s'est réjoui du nouveau processus de responsabilisation pluriannuel tout en se disant préoccupé par les retards dans la conclusion des accords avec le ministère; les représentants des hôpitaux ont attiré l'attention sur le fait que la conformité des hôpitaux aux fourchettes de rendement négociées devra faire l'objet d'une surveillance étroite. Le gouvernement a été prié de faire une priorité des investissements dans les immobilisations hospitalières, et plusieurs hôpitaux ont réclamé un acheminement anticipé des fonds afin de faire avancer les projets qui ont été approuvés. Les hôpitaux situés dans les régions en forte croissance ont demandé que l'on tienne compte des pressions uniques qui s'exercent sur leur fonctionnement et de la nécessité d'accélérer les investissements en immobilisations dans ces collectivités. Les hôpitaux ont aussi attiré l'attention sur l'existence d'un déficit de fonds de roulement de 1 milliard de dollars qui leur coûte 20 millions de dollars en intérêts annuels; un règlement rapide de cette situation permettrait aux réseaux locaux d'intégration des services de santé d'entreprendre leurs activités sans endettement.

### *Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS)*

Les hôpitaux situés dans les régions à forte croissance ont recommandé de financer les RLISS selon une formule basée sur la population. Le gouvernement a été averti qu'il pourrait devoir compenser toute majoration des salaires résultant des mutations de main-d'œuvre dans le cadre des RLISS. Des témoins ont laissé entendre que le succès de l'intégration du système exige que les investissements dans les services de santé électroniques deviennent une priorité de haut niveau. Un témoin a recommandé d'éliminer les obstacles structurels à l'échange efficace de l'information sur les patients entre les fournisseurs de soins de santé, tout en assurant la protection de la vie privée des patients.

### *Santé mentale et toxicomanie*

Un réseau composé de directeurs généraux et de gestionnaires de programmes de santé mentale et de toxicomanie du Nord de l'Ontario a fait remarquer que leurs budgets de base n'avaient augmenté que de 3,5 % depuis 1992, ce qui représente une réduction effective de 25 % en dollars réels. Tout en réclamant un

engagement significatif de ressources tangibles et en recommandant que le vérificateur général publie un rapport sur la viabilité de leur secteur, ces témoins ont formulé un grand nombre de recommandations relativement aux obstacles administratifs. Parmi leurs sujets de préoccupation, on note les pertes d'efficacité administrative découlant de l'obligation de fournir des plans de fonctionnement pour des programmes relevant de ministères différents ayant des cycles budgétaires différents. L'adoption de cycles de planification pluriannuelle pour les organismes bénéficiaires de paiements de transfert apporterait un certain répit, notamment la possibilité de conserver à des fins de réinvestissement tout surplus accumulé en cours d'exercice. Ces intervenants ont également réclamé une plus grande latitude pour transférer les fonds entre les différents postes de dépenses; l'établissement de priorités de financement moins prescriptives et moins rigides et un meilleur financement des services de base permettraient à ces organismes de mieux répondre aux besoins de la collectivité.

### *Soins infirmiers*

Les infirmiers et infirmières de l'Ontario ont demandé du financement ciblé pour plusieurs initiatives, à savoir augmenter le nombre d'infirmiers et infirmières autorisés qui travaillent à temps plein dans les organismes de soins de santé, faire en sorte que la totalité des infirmiers et infirmières autorisés nouvellement diplômés puissent compter sur un emploi à temps plein, appuyer la stratégie 80/20 (80 % de travail clinique et 20 % de mentorat et d'éducation), rembourser les droits de scolarité des infirmiers et infirmières diplômés qui acceptent de s'installer dans des collectivités nordiques et rurales mal desservies, embaucher 150 infirmiers et infirmières praticiens et embaucher des infirmiers et infirmières en chef pour tous les bureaux de santé publique.

### *Formulaire des médicaments de l'Ontario*

Le Comité a reçu des mémoires et des recommandations détaillés des sociétés pharmaceutiques de l'Ontario au sujet du Formulaire des médicaments de l'Ontario. Leurs représentants ont laissé entendre que la politique du Formulaire va à l'encontre de la stratégie d'innovation de la province et ont recommandé que l'Ontario se retire du Programme commun d'évaluation des médicaments. Parmi les autres recommandations formulées, on note réviser le processus d'approbation du Comité d'appréciation des médicaments et des thérapeutiques, obtenir du financement auprès du gouvernement fédéral pour améliorer le programme catastrophique des coûts des médicaments (le Programme Trillium), faciliter l'inscription des nouveaux médicaments au Formulaire, et rejeter certaines politiques, notamment l'interchangeabilité des médicaments hors formulaire, l'établissement du coût en fonction du produit de référence et le plafonnement des coûts admissibles.

### *Services d'optométrie*

Les optométristes de l'Ontario ont soumis au Comité trois demandes pour le gouvernement, à savoir permettre aux optométristes de négocier un accord quant à leurs honoraires, autoriser les optométristes à prescrire des agents

pharmaceutiques thérapeutiques et intégrer les optométristes à la stratégie de réduction des temps d'attente pour subir une chirurgie de la cataracte.

### *Pénurie de médecins*

Un certain nombre de témoins ont traité du problème de la pénurie de médecins en Ontario. Parmi les idées soumises pour remédier au problème, mentionnons créer un organisme de planification des ressources humaines en santé, augmenter l'effectif des écoles de médecine de l'Ontario, accroître la capacité de formation de deuxième et de troisième cycle, offrir des bourses et des subventions aux étudiantes et étudiants qui suivent une formation pour devenir des professionnels de la santé et permettre aux résidents canadiens qui étudient la médecine à l'étranger de postuler des postes de résidence l'année où ils terminent leurs études à l'école de médecine. On préconisait également l'adoption d'un plan de rapatriement visant à recruter les médecins formés au Canada qui pratiquent à l'étranger, les médecins formés en Ontario qui pratiquent à l'étranger ou en dehors de la province et les étudiants en médecine de l'Ontario qui étudient dans d'autres provinces, pour qu'ils reviennent pratiquer en Ontario. Les médecins et les chirurgiens ont recommandé l'octroi d'un soutien financier permettant d'évaluer les compétences de tous les diplômés en médecine de l'étranger et de leur offrir de la formation, le cas échéant. Dans une autre présentation, on proposait de rationaliser encore davantage le processus de retitularisation des diplômés en médecine de l'étranger. Les petites municipalités ont suggéré d'établir un fonds ou une procédure qui leur permettrait de recruter des médecins de façon compétitive.

### *Partenaires privés*

Les représentants du secteur privé ont demandé au gouvernement d'envisager un nouveau système public qui intègre, supervise et finance les fournisseurs de soins de santé privés afin d'améliorer l'accès aux soins et de réduire les temps d'attente. Pour leur part, les syndicats du secteur public ont demandé que le gouvernement revoie son projet d'externalisation de la prestation du Programme de médicaments Trillium et son projet de se départir de l'Agence ontarienne des eaux. On a aussi exhorté le gouvernement à ne pas étendre aux RLISS le système d'impartition imposé aux soins à domicile qui relèvent des CASC.

### *Maladies, troubles et thérapies spécifiques*

#### SOINS CONTRE LE CANCER

Les partisans des soins contre le cancer et de la prévention ont recommandé d'investir dans un programme provincial de dépistage du cancer colorectal basé sur une population, dont le coût total sur cinq ans sera de 30 millions de dollars.

#### DIABÈTE

On a demandé au gouvernement de financer la fourniture de pompes à insuline et des fournitures connexes aux enfants diabétiques de l'Ontario; cette mesure permettrait au gouvernement de réaliser des économies en libérant des ressources



essentielles pour d'autres utilisations, tout en améliorant la qualité de vie des enfants concernés.

#### TRAITEMENT ENDOVASCULAIRE DES ANÉVRISMES

Un chirurgien de l'Ontario a proposé que des fonds réservés soient accordés en priorité au traitement endovasculaire des anévrismes, et qu'ils soient versés au début de l'exercice.

#### *Autre*

Le Comité a pris connaissance du besoin d'investissements en soins de santé désignés dans les collectivités du Nord de l'Ontario mal desservies et géographiquement désavantagées. Les municipalités du Nord ont réclamé une bonification des subventions au déplacement pour les personnes qui doivent se rendre à l'extérieur de la région pour être traitées, et du financement pour avoir accès, le cas échéant, aux soins médicaux offerts dans les collectivités américaines voisines. Les physiothérapeutes ont proposé d'investir dans un examen des besoins en matière de services de physiothérapie et de faire en sorte que les personnes qui ont besoin de ces services puissent y avoir accès dans le système de santé public. Les médecins et les chirurgiens ont recommandé la création d'un groupe de travail pluridisciplinaire pour mettre au point une approche visant à régler les problèmes de la sécurité des patients dans l'ensemble du réseau de la santé. Les représentants syndicaux ont réclamé un moratoire sur les mises à pied dans les hôpitaux et l'adoption de normes de dotation minimales prévoyant un effectif à temps plein approprié dans tous les secteurs de la santé.

#### **Soins de longue durée**

Les représentants de ce secteur ont décrit la lutte constante qu'ils doivent mener pour atténuer l'impact sur leurs résidents de l'écart entre les soins nécessaires et ceux qui sont financés; sans une augmentation significative du financement de leur fonctionnement, leurs efforts sont voués à l'échec. Les exploitants de foyer et les partenaires communautaires ont déclaré que le manque à gagner était d'environ 4 000 \$ par résident par année, ou 11,20 \$ par résident par jour, ce qui représente une augmentation du niveau de service offert de 2,4 heures à 3 heures de soins par jour. S'accordant sur le fait que le nouveau financement de base devrait provenir en bonne partie du budget des soins infirmiers et des programmes, les exploitants ont demandé au gouvernement de ne pas négliger l'impact de l'escalade des coûts sur le budget de l'hébergement. Parmi les autres demandes, on note un programme de renouvellement continu des immobilisations et l'adoption d'une norme minimale de 3,5 heures par jour de soins infirmiers et de soins personnels pour les résidents des foyers pour personnes âgées.

On a également demandé au gouvernement d'étendre la « révolution » des soins de longue durée au delà des foyers en élargissant l'éventail de soins offerts dans la collectivité; l'établissement d'un continuum de soins de longue durée intégrés comprenant les services communautaires et le logement avec services de soutien

assureraient aux aînés des services adéquats en temps opportun là où ils en ont besoin.

## **PROMOTION DE LA SANTÉ**

Au nombre des propositions formulées pour le nouveau ministère de la Promotion de la santé, on note intégrer la prévention des traumatismes au mandat de base du système des soins de santé. Le gouvernement a été prié de donner l'exemple en mettant sur pied un programme pancanadien de prévention des traumatismes. Un autre témoin a proposé la création d'un groupe de travail regroupant des spécialistes de la santé, de l'éducation, de l'alimentation et de l'éducation physique pour élaborer un programme d'intervention à l'échelle du système visant à encourager une saine alimentation et l'activité physique comme modes de vie.

## **AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES**

Dans plusieurs domaines, les délégués qui ont témoigné devant le Comité ont soulevé des préoccupations stratégiques nécessitant des négociations avec le gouvernement fédéral et les autres provinces.

L'industrie de l'accueil a exhorté le gouvernement à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement américain pour discuter de la mise en œuvre de solutions de rechange en matière de documents d'entrée sûrs aux États-Unis. Les représentants du milieu des affaires ont demandé au gouvernement de coopérer avec le gouvernement fédéral pour accélérer les projets d'amélioration de l'infrastructure au passage frontalier de Windsor et de Détroit pour réduire la congestion et améliorer l'efficacité de la circulation des marchandises et des voyageurs.

Un groupe réclamant l'élimination du financement des écoles confessionnelles en Ontario a recommandé de demander une modification constitutionnelle pour établir la primauté des droits à l'égalité sur les droits confessionnels.

Une municipalité de l'Ontario a présenté au Comité des recommandations relatives aux ventes pour impôts municipaux et aux paiements tenant lieu d'impôts qui exigeraient que la province exerce des pressions auprès du gouvernement fédéral pour obtenir une exemption de certaines règles ou politiques.

Les représentants du milieu des affaires souscrivaient à la réclamation de la province concernant l'élimination du déséquilibre fiscal qui fait en sorte que les résidents de l'Ontario versent au gouvernement fédéral 23 milliards de dollars de plus que ce que la province reçoit au titre des dépenses de programmes, et ont recommandé d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il réduise l'écart fiscal dans un délai d'un an. On a également suggéré d'étudier d'autres stratégies possibles pour éliminer l'écart.

Les autres témoins se sont concentrés sur des transferts intergouvernementaux précis. Ils ont dit au Comité que l'Ontario devrait prendre des mesures pour obtenir sa juste part des paiements de transfert pour le financement des infrastructures. Parmi les autres recommandations formulées, on note l'adoption de dispositions pour les négociations intergouvernementales ultérieures sur les paiements de transfert, y compris la péréquation. Un expert a recommandé que l'Ontario collabore avec le gouvernement fédéral et les municipalités à la redéfinition des objectifs de base du fédéralisme fiscal et, suivant une approche globale, au remplacement du système de programmes actuel d'une manière qui règle les déséquilibres fiscaux.

## TRAVAIL

Des groupes de lutte contre la pauvreté ont recommandé une augmentation immédiate du salaire minimum à 10 \$ l'heure et son indexation au coût de la vie. Ils ont également recommandé d'embaucher davantage d'agents pour appliquer les dispositions des normes d'emploi, et une application plus rigoureuse de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*. Les représentants des syndicats du secteur public ont prié le gouvernement de rétablir les droits du successeur pour les employés directs du gouvernement et de cesser de faire fi de l'équité salariale selon la méthode de comparaison avec des organismes de l'extérieur. Les syndicats ont exhorté le gouvernement à étendre le mode d'accréditation fondé sur les adhésions syndicales à tous les travailleurs qui veulent se syndiquer.

### COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (CSPAAT)

Les représentants des petites entreprises et de l'industrie de l'accueil ont recommandé de reporter la date d'échéance de la dette non provisionnelle et d'autres dispositions qui permettraient de geler les taux des primes. Du côté des petites entreprises, on a demandé de mettre fin à la couverture obligatoire des propriétaires, des dirigeants, des administrateurs et des exploitants indépendants. L'industrie de l'accueil a fait part de sa préoccupation à l'égard des modifications proposées au système de tarification par incidence qui mettront davantage l'accent sur les pénalités que sur les encouragements.

Les constructeurs de maisons ont appris au Comité que l'économie souterraine continuait de faire des ravages dans le secteur de la rénovation. Pour remédier à ce problème, ils ont proposé l'adoption d'un système de certification volontaire et d'une carte intelligente qui documenterait la formation et les numéros d'inscription à la CSPAAT. Si la CSPAAT et l'Agence du revenu du Canada s'entendaient sur une définition commune du statut d'exploitant indépendant, on a laissé entendre que ceci pourrait encourager davantage de gens à s'inscrire comme tel.

## AFFAIRES MUNICIPALES ET LOGEMENT

### Gouvernance

#### *Cité de Toronto*

Les représentants du milieu des affaires de Toronto ont soumis des propositions pour renforcer le pouvoir du maire de la cité de Toronto, et réclamé une fonction publique municipale autonome et professionnelle ainsi qu'un meilleur système de freins et contrepoids. On a demandé au gouvernement de s'assurer que la *Loi sur la cité de Toronto* contient des garanties contre l'augmentation des obligations réglementaires des petites entreprises, y compris en ce qui a trait aux impôts, aux droits et aux conditions d'obtention de permis.

#### *Commission des affaires municipales de l'Ontario (CAMO)*

Les constructeurs de maisons de l'Ontario ont conseillé de maintenir le rôle actuel de la CAMO comme organe de décision en matière d'aménagement du territoire, tout en soumettant plusieurs suggestions pour l'améliorer, notamment retenir les membres compétents ayant de l'expérience en aménagement du territoire, fixer des mandats d'au moins cinq ans, offrir une rémunération intéressante, augmenter les frais de demande et les coûts d'adjudication pour décourager les demandes abusives, faire appel à des médiateurs et créer un poste consultatif pour offrir de l'aide en matière de procédure.

### Logement

#### *Logement abordable*

Les partisans du logement abordable ont invité le gouvernement à déployer des efforts tant sur le plan de l'offre que de la demande au moyen de l'ajout de nouveaux logements abordables et de la prise de mesures pour améliorer la capacité de payer. Ils ont exhorté le gouvernement à injecter davantage de fonds et de façon plus rapide dans le logement abordable, en particulier en jumelant la participation financière du gouvernement fédéral. Au nombre des priorités spécifiques énumérées par les témoins, notons protéger le stock de logements abordables existant, exonérer de l'impôt foncier le logement social et sans but lucratif et s'assurer que les programmes de logement abordable profitent aux petits organismes de logement communautaire. Les constructeurs de maisons ont recommandé d'offrir des allocations au logement pour aider les personnes dans le besoin à se loger à un coût abordable.

Le secteur des coopératives d'habitation a demandé d'être inclus comme intervenant clé dans un examen exhaustif de la *Loi sur la réforme du logement social* et a recommandé que le gouvernement complète les réserves des coopératives d'habitation et des coopératives de logement sans but lucratif qui exercent leurs activités en vertu de la loi. Ces témoins ont également invité le gouvernement à s'assurer qu'au moins la moitié des 15 000 logements qu'il s'est engagé à produire soient accessibles aux ménages à faibles revenus grâce à des suppléments au loyer financés par la province; le programme actuel n'a pas de composante significative en fonction du revenu, ce qui fait que les personnes en

ayant le plus besoin n'ont pas accès au logement abordable. On a aussi demandé à la province d'annualiser les paiements faits aux municipalités pour les banques d'aide au loyer et aux services publics et de bonifier les subventions et les suppléments au loyer.

#### LOI SUR LA PROTECTION DES LOCATAIRES

Les constructeurs de maisons ont dit au Comité que la *Loi sur la protection des locataires* donne les résultats escomptés, comme en témoignent l'augmentation de 400 % de la construction de logements locatifs depuis 1997 et la somme de plus de 1 milliard de dollars par année consacrée par les locataires aux travaux d'amélioration. En revanche, les représentants du secteur des coopératives d'habitation ont fait remarquer que la production annuelle de 12 000 à 14 000 logements locatifs par année à la fin des années 1980 et au début des années 1990 a été remplacée par une moyenne d'à peine plus de 2 000 logements depuis 1995. Les travailleurs auprès des sans-abri ont recommandé de modifier la *Loi sur la protection des locataires* pour instaurer un système raisonnable de règlement des différends, de faire appel à des arbitres compétents, de garantir le droit au maintien dans les lieux, d'éliminer les encouragements aux locataires à mettre fin aux locations et de limiter les augmentations de loyer au moyen d'une réglementation équitable.

#### *Industrie du logement*

Les constructeurs de maisons ont dit au Comité que la meilleure façon d'augmenter la construction de logements locatifs était d'encourager les investissements du secteur privé en modifiant les règlements pris en application de la *Loi sur les municipalités* pour pouvoir réduire les droits et redevances, et de créer une catégorie spéciale d'impôt foncier pour les nouveaux projets de logement locatif en vertu de la *Loi sur le financement équitable des municipalités*. Les constructeurs de maisons ont également proposé un processus de vérification et d'examen par les pairs des redevances d'aménagement, comprenant un tiers indépendant, pour régler les différends entre les municipalités et l'industrie de la construction, et de faire en sorte qu'aucune modification ne puisse être apportée à la *Loi sur les redevances d'aménagement* pour permettre d'inclure comme coûts d'autres infrastructures et d'autres services. Le secteur de la construction est contre les propositions du projet de loi 2 portant sur l'installation obligatoire de systèmes de gicleurs pour le motif qu'il en résulterait une augmentation importante du coût du logement. Le gouvernement a été invité à collaborer avec les constructeurs de maisons à la lutte contre l'économie souterraine en encourageant les consommateurs à faire appel à des entrepreneurs en rénovation et en construction dûment qualifiés.

#### **Réorganisation des services locaux (services municipaux)**

Les municipalités de l'Ontario ont expliqué en quoi leur viabilité financière avait souffert du transfert de responsabilités entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial et entre celui-ci et les municipalités.

### *Problèmes issus du transfert de responsabilités*

Dans l'ensemble de la province, le Comité a pris connaissance des problèmes précis auxquels sont confrontées les municipalités à la suite du transfert de responsabilités. Par exemple, les petites municipalités peinent à assumer les coûts de la prestation des services que la province leur a transférés; au bout du compte, les municipalités paient davantage que la quote-part initialement établie dans le cadre de la réorganisation des services locaux (RSL) pour les services qu'elles ont maintenant l'obligation de fournir; de plus, elles attendent toujours le financement intégral du coût des services fournis aux Premières nations et aux territoires non érigés en municipalité. En conséquence, les municipalités ont demandé au gouvernement de commencer à financer ces services sans engagement de coûts de leur part, de procéder au financement intégral des services sociaux, de revenir à l'entente initiale de partage des coûts à parts égales pour les services tels que les services d'ambulance terrestre, d'instaurer immédiatement et intégralement l'augmentation du financement de la santé publique selon un rapport de 65 %/35 % pour les programmes à coûts partagés annoncée par la province et de financer le partage des coûts des services d'ambulance terrestre de façon plus équitable dans l'ensemble de la province pour tenir compte des coûts plus élevés que la moyenne dans les régions nordiques et rurales.

### *Écart fiscal entre la province et les municipalités*

L'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) a calculé, déduction faite des transferts provinciaux, que les municipalités versent 3 milliards de dollars par année pour les services de garderie, les services d'ambulance terrestre, la santé publique, l'aide sociale et le logement social. L'AMO a demandé au gouvernement de s'engager à relever d'au moins 600 millions de dollars par année sa quote-part du coût des services de santé et des services sociaux jusqu'à l'élimination complète de la subvention de 3 milliards de dollars versée par les municipalités; un grand nombre de partenaires municipaux, de conseils de services sociaux, d'autres intervenants et de contribuables souscrivaient à cette demande.

### *Transfert en amont et stratégies de retrait*

La plupart des municipalités ont demandé à la province de reprendre graduellement l'entière responsabilité des coûts des services qu'elle leur a transférés, en commençant par les coûts d'ambulance terrestre selon la suggestion de bon nombre d'entre elles. Des témoins ont souligné que la province se devait de réduire sa dépendance à l'égard des impôts fonciers et de financer les services au moyen d'une augmentation des impôts progressifs, comme l'impôt sur le revenu des particuliers. Un groupe de contribuables a laissé entendre que les impôts fonciers devraient servir uniquement à répondre aux besoins municipaux immédiats, comme l'infrastructure, la gestion des déchets et les programmes de loisirs. En revanche, des témoins ont dit au Comité qu'ils estimaient que les municipalités étaient mieux placées que le gouvernement provincial pour administrer un grand nombre des programmes qui leur avaient été transférés et que la solution n'était pas le transfert en amont, mais bien le financement

approprié des programmes « sans engagement de coûts » de la part des municipalités.

## Revenus municipaux

L'envers du casse-tête financier des municipalités est l'accès à des revenus prévisibles et viables. La province a été priée de s'assurer que les municipalités de l'Ontario disposent de revenus suffisants et stables qui tiennent compte du coût réel du financement des priorités locales. Si certaines municipalités (et leurs associations) réclamaient de nouvelles sources de revenus, y compris une part des revenus tirés de la taxe sur l'essence et de la taxe de vente, ou du financement sans intérêt par le biais de l'OOFIEM (l'Office ontarien de financement de l'infrastructure économique des municipalités), les délégués du milieu des affaires, du secteur commercial et de l'industrie de l'accueil ont mis en garde le gouvernement contre le fait de consentir aux demandes des municipalités de prélever de nouveaux impôts ou de nouvelles taxes. Les intervenants étaient tout particulièrement préoccupés par les nouveaux pouvoirs prévus dans la *Loi sur la cité de Toronto* et ont recommandé plutôt de transférer en amont la responsabilité financière de certains programmes prescrits par le gouvernement. Parmi les demandes individuelles présentées par les municipalités, on note une exonération de remboursement de prêt, une loi pour limiter la responsabilité municipale, un mécanisme pour venir en aide aux petites municipalités bien gérées et un soutien prolongé aux municipalités à palier unique.

### *Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)*

En 2005, le gouvernement a remplacé le Fonds de réinvestissement communautaire (FRC) par le Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO) comme principal paiement de transfert aux municipalités. En 2006, le FPMO aidera 391 municipalités à assumer les coûts des programmes sociaux, fournira des paiements de péréquation aux municipalités dont les sources de revenus sont limitées, prévoira du soutien supplémentaire pour les collectivités nordiques et rurales et aidera les municipalités rurales à assumer les coûts de leurs services de police.

Les municipalités ont soumis plusieurs suggestions concernant le FPMO, notamment en assurer la stabilité, revoir la formule pour augmenter le financement des services municipaux prescrits, prévoir une nouvelle formule, s'assurer que tous les contribuables et toutes les municipalités bénéficient du FPMO et maintenir les affectations des exercices futurs à un niveau au moins équivalent au financement octroyé en 2004 dans le cadre du FRC. On a également exhorté le gouvernement à ajuster tous les ans pendant cinq ans les subventions des programmes sociaux afin de réduire la dépendance à l'égard des revenus tirés des impôts fonciers.

Plusieurs municipalités ont soulevé des problèmes relativement au coefficient applicable aux régions rurales et aux petites localités, et le Comité a entendu des plaintes similaires au sujet du calcul de la subvention pour les services de police. De manière générale, les témoins ont souligné l'incapacité de la formule ou des

formules appliquées de tenir compte des circonstances propres à une municipalité donnée.

### *Impôts fonciers*

Les impôts fonciers sont la principale source de revenus des municipalités et le Comité a reçu des recommandations de la part des partenaires municipaux et des contribuables concernant le régime actuel. Les entreprises souhaitaient que le plafonnement de l'imposition des petites entreprises soit adopté tant pour les impôts prélevés aux fins municipales que pour les impôts prélevés aux fins de l'éducation; elles réclamaient en outre le rétablissement des taux fixes prévus dans le projet de loi 140 et la cessation des récupérations. Une municipalité a laissé entendre que l'évaluation à la valeur marchande nuit à ceux qui ont des revenus fixes et qui subissent une hausse de l'évaluation foncière; pour remédier à ce problème, on suggérait d'instaurer un plafond qui allégerait le fardeau pour les personnes qui réaliseront des gains en capital uniquement à la vente de leur propriété.

Des témoins ont recommandé de restructurer la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) et de permettre aux exploitants privés de faire concurrence à la SEFM dans le processus d'évaluation. Le gouvernement a été prié d'exiger que les propriétés de l'État paient des impôts municipaux sur leur valeur imposable plutôt que de verser une subvention annuelle tenant lieu d'impôts.

### IMPÔTS SCOLAIRES

Plusieurs témoins ont mis l'accent sur les impôts fonciers prélevés aux fins scolaires : les entreprises préconisaient l'adoption d'un taux d'impôt scolaire provincial uniforme pour les entreprises, les municipalités demandaient l'application uniforme des fourchettes d'équité provinciales, les entreprises de la cité de Toronto réclamaient la parité avec le taux moyen en vigueur dans les municipalités voisines et les contribuables voulaient en général une baisse des taux d'impôts scolaires.

### RÉFORME DE L'IMPOSITION FONCIÈRE

En plus des améliorations, plusieurs témoins ont réclamé une réforme plus approfondie du système d'imposition foncière. Le Comité a appris qu'une révolte se préparait à l'horizon s'il n'y avait pas de réforme véritable de l'imposition foncière. Un groupe de contribuables a suggéré de remplacer l'évaluation à la valeur marchande par une formule plus simple basée sur des facteurs comme la région et le type d'utilisation, tandis qu'un autre réclamait une solution de rechange plus équitable et plus prévisible et, entre-temps, le gel des évaluations à leur niveau de 2003 et l'instauration d'un plafond d'imposition et d'un modèle fondé sur le principe de la rémunération des services. Le gouvernement a été prié d'éliminer la partisanerie du processus de réforme de l'imposition foncière et de mettre sur pied un comité d'examen de l'imposition foncière pour étudier les améliorations pouvant être apportées au régime.



### *Autres revenus*

Divers groupes ont réclamé l'application d'une partie de la taxe sur l'essence au financement des infrastructures, ainsi qu'une plus grande latitude pour les municipalités quant à l'utilisation de la taxe sur l'essence et des autres fonds reçus pour les infrastructures. Parmi les autres suggestions reçues, mentionnons ajuster la formule de financement actuelle de sorte que les municipalités qui n'ont pas de système de transport public puissent avoir droit à une part de ces revenus, et augmenter de deux cents d'ici 2008 la part versée aux municipalités des revenus tirés de la taxe sur l'essence, portion qu'elles réserveront à l'entretien et à la construction des routes et des ponts.

À Toronto, les représentants du milieu des affaires ont invité le gouvernement à revenir à la formule de financement du transport en commun qui était en vigueur avant 1996 pour la Toronto Transit Commission (TTC) ou de fournir à la cité de nouvelles sources de revenus et une marge fiscale qui lui permettent de s'acquitter de ses responsabilités quant aux dépenses pour le transport en commun.

Les collectivités du Nord de l'Ontario ont exhorté le gouvernement à procéder à la réforme de l'impôt foncier recommandée par le Comité en 2004. À l'heure actuelle, ces municipalités doivent fournir des services municipaux aux résidents des territoires non érigés en municipalité, mais ne peuvent pas prélever d'impôts sur les biens fonciers de ces territoires limitrophes dont l'évaluation dans bien des cas est substantielle.

## **RESSOURCES NATURELLES**

### *Biodiversité*

Les chasseurs et les pêcheurs de l'Ontario ont rappelé au Comité la valeur inestimable des ressources halieutiques et fauniques de la province et laissé entendre que le maintien de la biodiversité et la réalisation de la viabilité des ressources sont extrêmement importants pour les Ontariens. Ils ont recommandé l'injection d'un montant annuel de 120 millions de dollars pour atteindre ces objectifs et maintenir l'intégrité des écosystèmes. Au nombre des nouvelles sources de revenus possibles suggérées, on note une loterie qui servirait à financer la protection de la biodiversité et des richesses naturelles, et la création d'un fonds de dotation pour la protection de la biodiversité financé au moyen de l'ajout de droits minimes au coût de renouvellement des plaques d'immatriculation.

### *Industrie forestière*

L'industrie forestière est l'un des piliers de l'économie du Nord de l'Ontario, mais ses représentants ont également fait remarquer que ce secteur contribue largement à l'activité économique du reste de la province. Le secteur forestier a été durement touché par la hausse des coûts de l'énergie et de la fibre, comme en témoignent le nombre de fermetures d'usines importantes au cours de la dernière année et celles prévues au cours des prochains mois. Le Comité a appris que le gouvernement a certes offert des garanties de prêts, mais la dernière chose dont ont besoin les entreprises qui luttent pour leur survie est de s'endetter davantage;

par ailleurs, les prêts ne règlent pas le problème sous-jacent de la montée en flèche du coût des intrants.

Les recommandations quant aux mesures à prendre étaient simples. Dans un cas, il s'agissait de mesures visant à réduire les coûts de l'énergie, comme prolonger le plafonnement des revenus d'OPG et adopter des stratégies régionales en matière d'établissement des prix de l'énergie, notamment la possibilité de fixer le prix de l'électricité au niveau du coût de production local ou régional. D'autres recommandaient des façons de réduire les coûts de la fibre. La recommandation la plus souvent réitérée était que la province recommence à assumer la totalité des coûts de construction et d'entretien des routes forestières principales et la moitié du coût dans le cas des routes secondaires. Dans la même veine, il a été suggéré d'accorder à l'industrie forestière le droit de réclamer un crédit d'impôt sur le carburant correspondant à 50 % des taxes provinciales sur le carburant payées dans le cadre du transport de la fibre entre la forêt et l'usine.

Les travailleurs forestiers ont présenté un ensemble de recommandations détaillées portant sur une stratégie sectorielle visant à mettre sur pied des initiatives pour protéger les travailleurs et les collectivités en incluant des garanties d'emploi, des engagements envers la transformation locale du bois et la gestion communautaire de la coupe de bois. Dans ce système, les droits de coupe seraient conservés à la condition de répondre aux objectifs de la localité en matière de création d'emplois, de diversification industrielle, de production locale à valeur ajoutée, de repeuplement et de formation de la main-d'œuvre.

Les entreprises forestières ont invité le gouvernement à éliminer les processus qui augmentent les coûts de l'industrie tout en ne comportant que peu ou pas d'avantages pour la gestion ou la viabilité des forêts. Ils ont réclamé une plus grande responsabilisation sur le plan de l'engagement et des systèmes d'approbation du MRN, la mise au point d'un processus indépendant de règlement des différends pour régler les questions opérationnelles et de planification qui ne peuvent pas être résolues au niveau du district ou de la région, et une évaluation des répercussions socioéconomiques de toute décision concernant la gestion des forêts. Le gouvernement a été prié de ne pas soumettre les coûts de l'industrie à des pressions supplémentaires et de faire en sorte que les sociétés et leurs investisseurs puissent compter sur un approvisionnement fiable en bois.

## **DÉVELOPPEMENT DU NORD ET DES MINES**

De nombreux témoins ont exhorté le gouvernement à tenir compte de la précarité de l'économie du Nord de l'Ontario. Le secteur des petites entreprises a recommandé un allègement immédiat et à long terme pour les entreprises du Nord de l'Ontario relativement à l'escalade des prix de l'énergie et la mise à l'essai dans le cadre d'un projet pilote d'un seuil d'imposition foncière pour les petites entreprises du Nord. Les travailleurs ont suggéré de faire participer les collectivités locales à la gestion des ressources pour garantir la création d'emplois et des avantages économiques à l'échelon local.

Les agriculteurs du Nord de l'Ontario ont demandé que le programme du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario soit révisé de manière à renforcer le profil du secteur de l'agriculture et à lui assurer un meilleur accès au financement. On a aussi proposé de prévoir des fonds pour les mesures d'économie d'énergie dans le programme du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario accessibles aux entreprises du Nord, y compris les exploitations agricoles.

### *Industrie minière*

Les prospecteurs et les sociétés minières ont énuméré des mesures que le gouvernement pourrait prendre pour soutenir leur industrie, notamment élaborer une stratégie du diamant pour l'Ontario, soutenir la deuxième phase de l'initiative Découvrons l'Abitibi, revoir les méthodes de vérification appliquées au jalonnement et à l'évaluation d'un claim, autoriser les coûts de consultation comme travaux d'évaluation valides en vertu de la *Loi sur les mines*, favoriser une meilleure cartographie géologique (notamment financer la cartographie et la collecte de données en coopération avec le Québec) et aider les petites sociétés minières à négocier des ententes avec les collectivités des Premières nations. On a également invité le gouvernement à poursuivre le financement de la réhabilitation des mines abandonnées et à adopter une loi du bon samaritain qui permettrait aux entreprises de procéder à une restauration en profondeur des mines orphelines ou abandonnées.

## **RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE**

Les besoins sur le plan de l'infrastructure provinciale préoccupaient tous les secteurs de l'économie. Les témoins ont exhorté le gouvernement à financer son plan d'infrastructure au delà des 30 milliards de dollars annoncés dans le budget de l'an dernier, à continuer de soutenir les projets d'infrastructure locaux des municipalités, à collaborer avec le gouvernement fédéral pour octroyer aux municipalités les pouvoirs, l'autonomie et les revenus nécessaires pour renouveler les infrastructures et à tenir compte du fait que le développement des infrastructures de transport et de communication est d'une importance cruciale pour le Nord de l'Ontario.

On a précisé au Comité qu'il devrait y avoir un programme provincial-municipal complet rattaché aux objectifs du plan du gouvernement *Place à la croissance* et que les municipalités ont besoin d'un financement soutenable à long terme. Le gouvernement a été prié de s'assurer que tout financement accordé aux municipalités par le gouvernement fédéral au titre de l'infrastructure ne sera pas annulé par une réduction des transferts provinciaux. Au nombre des autres demandes précises, on note l'élargissement du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (FIMRCO) et l'amélioration du programme des Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure.

### *Stratégie de croissance*

Les constructeurs de maisons ont soumis plusieurs recommandations concernant les plans de croissance proposés par le gouvernement (le plan préliminaire *Place à la croissance* et le plan de croissance proposé pour la région élargie du Golden Horseshoe). Les témoins recommandent de consulter les municipalités et les constructeurs de maisons pour la mise en œuvre des plans de croissance et pour modifier certains éléments des plans. Par exemple, on a laissé entendre que d'autres collectivités aménagées devraient être incluses dans la répartition démographique de la nouvelle croissance urbaine. Le gouvernement a également été invité à collaborer avec les constructeurs et les promoteurs à la sensibilisation du public aux avantages de l'intensification. Les municipalités régionales ont demandé qu'il soit tenu compte dans les plans de croissance provinciaux des stratégies de développement régionales existantes. Les constructeurs de maisons et une municipalité touchée ont dit s'inquiéter de l'impact de la *Loi sur la ceinture de verdure* sur le développement et sur le prix des maisons.

### *Régie des alcools de l'Ontario*

En juin 2005, le gouvernement a transféré au ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique la responsabilité de plusieurs biens publics, dont la Régie des alcools de l'Ontario (RAO). Les vignerons ont prévenu le Comité que l'incitation constante à augmenter les revenus du gouvernement provenant de la RAO a des répercussions très négatives sur leur industrie. Ils ont recommandé d'ajouter la valeur économique aux mesures du succès adoptées par le gouvernement pour l'organisme, afin de renforcer la motivation de la RAO à vendre les vins ontariens. Les travailleurs du secteur public ont prié le gouvernement de ne pas nuire au succès de la RAO.

## **RECHERCHE ET INNOVATION**

On a enjoint au gouvernement de créer une lentille de l'innovation qui garantira que les politiques des différents ministères ne freinent pas les investissements dans la recherche et l'innovation. Les chambres de commerce ont recommandé d'aller de l'avant avec le nouveau cadre provincial de recherche et de commercialisation pour soutenir les partenariats en matière de programmes entre les établissements d'enseignement postsecondaire et le secteur privé; un représentant universitaire souscrivait à cette recommandation et a demandé que les universités et les petites entreprises puissent présenter une demande conjointe de subvention de recherche gouvernementale favorisant le développement commercial et la commercialisation anticipée. On a proposé d'établir un réseau provincial de parcs de recherche et d'innovation universitaires et de cibler le financement vers la science, la technologie, les métiers, les professions de la santé et la recherche appliquée offrant des possibilités de commercialisation. Des demandes précises de soutien à la recherche ont été formulées par le secteur minier et l'industrie pharmaceutique et au nom de la biotechnologie et de la nanotechnologie.

## **TOURISME**

L'industrie de l'accueil a réclamé une majoration permanente du financement annuel du ministère du Tourisme chaque année pendant deux ans pour appuyer les campagnes de marketing consacrées au tourisme. La mise en œuvre de la stratégie de tourisme culinaire de l'Ontario et un financement de projets distinct pour les initiatives de recherche et développement visant à renforcer la mise en œuvre de la stratégie faisaient aussi partie des recommandations.

## **FORMATION, COLLÈGES ET UNIVERSITÉS**

La pénurie actuelle ou latente de main-d'œuvre qualifiée est une préoccupation générale qui était au cœur d'un grand nombre de présentations qui soulignaient l'importance de continuer à axer les efforts sur l'éducation et la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'Ontario.

### **Formation**

Des groupes d'intérêts d'horizons multiples ont demandé que le gouvernement accorde une plus grande priorité à l'apprentissage et à la formation au moyen d'une injection plus importante de fonds et d'un élargissement de l'accès aux programmes d'études, de la multiplication des partenariats entre le gouvernement et l'industrie pour relever les niveaux de compétences en général et un processus d'attestation simplifié des qualifications des nouveaux arrivants. D'autres réclamaient un programme d'encouragement pour inciter les employeurs à investir dans la formation professionnelle pour les postes autres que les postes d'apprenti, de cibler les ressources de formation vers les personnes qui peuvent apporter une contribution à la nouvelle infrastructure de la province, et une aide aux employeurs pour créer des emplois permanents qui nécessitent des activités de formation.

Les constructeurs de maisons préconisaient l'élaboration de programmes d'éducation coopérative pour permettre aux élèves des écoles secondaires et des collèges d'acquérir une expérience pratique de la construction et des méthodes employées pour assurer la sécurité; ils ont souligné le rôle important des partenariats entre le gouvernement et l'industrie pour faire échec à la perception négative qu'ont les gens d'une carrière dans les métiers. Les travailleurs, les entreprises et les fabricants du secteur de l'énergie ont tous souligné le besoin de trouver de solutions proactives aux pénuries imminentes de main-d'œuvre qualifiée, par exemple, des stratégies de recyclage à long terme coordonnées et la création de centres d'excellence en formation professionnelle. Les mineurs et les prospecteurs réclamaient du soutien à la formation dans les sciences de la terre ainsi que des ressources supplémentaires destinées aux collectivités des Premières nations pour leur permettre de tirer parti des débouchés dans le secteur minier.

### **Collèges et universités**

Le secteur universitaire a félicité le gouvernement de l'augmentation de ses investissements dans l'éducation postsecondaire annoncée dans le budget de 2005

tout en soulignant qu'il fallait continuer d'augmenter le financement (6 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie) pour répondre à l'augmentation de l'effectif, à la demande accrue de diplômes d'études supérieures et aux tentatives de l'Ontario de maintenir sa compétitivité avec les autres provinces. Dans la même veine, les représentants du milieu des affaires ont exhorté le gouvernement à hausser son investissement dans les établissements postsecondaires au niveau de la moyenne nationale d'ici trois ans et au niveau de la première tranche de 10 % des établissements publics nord-américains au cours des cinq années suivantes; cet investissement sera financé au moyen de la réaffectation de sommes provenant d'autres programmes provinciaux.

### *Accessibilité et responsabilité*

Les étudiantes et étudiants universitaires ont recommandé la création de plans pluriannuels pour les établissements d'enseignement postsecondaire, comprenant les questions touchant le financement, la qualité, l'accessibilité, la responsabilité et la réglementation des droits de scolarité. Ils ont également préconisé des programmes d'intervention précoce pour encourager la participation future, une augmentation du nombre d'étudiants et étudiantes siégeant aux organes de gouvernance universitaire, la création du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur qui a été proposé, doté d'un mandat élargi pour inclure l'accessibilité au système; ils ont également préconisé l'instauration d'une bourse d'excellence pour les nouveaux venus à l'intention des élèves des écoles secondaires qui obtiennent de bonnes notes. Les représentants des syndicats ont suggéré, comme mesure de responsabilisation, de réserver une partie du nouveau financement de l'éducation postsecondaire pour l'embauchage et le maintien en poste du personnel.

### *Aide financière aux étudiants*

Les étudiantes et étudiants de premier cycle ont réclamé un régime d'aide financière efficace se composant de prêts et de subventions, demande à laquelle souscrivaient les représentants du milieu des affaires et les syndicats qui réclamaient un régime d'aide financière amélioré et plus accessible qui tient compte de la hausse réelle des coûts que doivent assumer les étudiantes et étudiants. Les étudiantes et étudiants ont recommandé d'inclure les étudiantes et étudiants à temps partiel dans le régime d'aide financière et de consacrer 2 millions de dollars à l'amélioration du site Web du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO).

### *Droits de scolarité*

Les étudiantes et étudiants qui ont témoigné devant le Comité ont réclamé un système de partage des coûts responsable suivant lequel les droits de scolarité ne représentent pas plus de 30 % du coût de fonctionnement total du réseau universitaire et demandé que tous les droits de scolarité du niveau postsecondaire soient réglementés. Les représentants des syndicats ont réclamé une réduction des droits de scolarité ou le maintien du gel des droits instauré par le gouvernement actuel. Les représentants du milieu des affaires ont soutenu que les droits de scolarité ne devraient pas être plafonnés et que les établissements d'enseignement

postsecondaire devraient jouir d'une plus grande latitude dans l'établissement des droits.

## TRANSPORT

Le gouvernement a été prié d'élaborer une stratégie à long terme en matière de transport pour remédier à la congestion des passages frontaliers, d'ouvrir l'accès au Nord de l'Ontario, d'améliorer les déplacements entre les régions urbaines et dans les centres urbains dont le réseau routier est saturé et de créer une Régie des transports de la région du grand Toronto. D'autres préoccupations locales ont été formulées au sujet des besoins de transport énoncés dans le plan de croissance proposé pour la région du Golden Horseshoe et concernant l'engagement de remplacer ou d'améliorer le réseau routier local de la région de Waterloo et de favoriser l'amélioration du transport ferroviaire ou des services de transport du Réseau GO dans la région.

Les conducteurs de l'Ontario réclamaient l'établissement de cibles de réduction des décès et des blessures, l'adoption d'objectifs d'index de congestion et un inventaire des besoins de financement des routes et des ponts; ces besoins constitueraient la base d'une entente avec les autres paliers de gouvernement quant à la production d'un nouveau modèle de financement et de distribution pour régler d'ici la fin de 2013 les questions touchant les voies publiques.

Les municipalités de l'ensemble de la province ont présenté des demandes précises et prioritaires, notamment l'annulation du projet d'autoroute de Dryden, des améliorations et des modifications de l'autoroute 7 dans la région de Waterloo, un tracé de rechange pour la circulation des camions par Timmins, un achèvement plus rapide du processus d'évaluation environnementale du corridor Niagara-RGT, et des modifications de l'autoroute 406 et du Queen Elizabeth Way dans la région de Niagara.

Différentes municipalités urbaines ont réclamé des engagements fermes envers le réseau express régional, notamment l'approbation de la mise en œuvre du plan d'amélioration des services de transport en commun dans la région du Golden Horseshoe pour le service ferroviaire du Réseau GO dans la région de Waterloo. On a également demandé au gouvernement de financer les services de transport par autobus dans les régions rurales et éloignées de la province.

## RECOMMANDATIONS

Le Comité recommande ce qui suit :

1. Le gouvernement rétablit dans son budget de l'exercice 2006-2007 la remise de la taxe de vente provinciale sur l'achat d'appareils ménagers affichant le symbole Energy Star.
2. Le ministre des Finances octroie du financement pour l'achat de pompes à insuline à l'intention des Ontariens et Ontariennes qui doivent utiliser ces pompes.
3. Le gouvernement affecte 300 millions de dollars dans son budget de l'exercice 2006-2007 comme première étape du transfert en amont d'un montant de 3,3 milliards de dollars au titre des coûts des programmes transférés tels que le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, le programme Ontario au travail, le Programme de médicaments de l'Ontario, le logement, les services d'ambulance, la santé publique et la garde d'enfants.
4. Dans le budget de l'exercice 2006-2007, le gouvernement alloue intégralement aux municipalités aux fins du transport en commun les deux cents de la taxe sur l'essence.
5. Le ministre des Finances s'engage, à l'intérieur des dépenses de programmes totales prévues, à assurer un financement permanent et prévisible pour l'amélioration de la cartographie géologique et à améliorer le programme d'actions accreditives ciblées pour soutenir l'exploration.





**ANNEXE A****TÉMOINS ET MÉMOIRES**

## TÉMOINS ET MÉMOIRES

Les organismes et particuliers suivants ont fait des présentations écrites et verbales au Comité permanent des finances et des affaires économiques dans le cadre de ses consultations prébudgétaires de 2006. (Des liens Web menant à leurs observations consignées dans le *Journal des débats* figureront dans la version électronique du présent rapport qui sera affiché sur le site Web du Comité à <http://www.ontla.on.ca/committees/finance.htm>).

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Accessibility for Ontarians with Disabilities Act Alliance	Mémoire
Aide juridique Ontario	Mémoire
Alternative budgétaire pour l'Ontario	2 février 2006
Angela L. Browne	Mémoire
Association canadienne des automobilistes	15 décembre 2005
Association canadienne des fabricants de produits chimiques	15 décembre 2005
Association canadienne des individus retraités	Mémoire
Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires	Mémoire
Association canadienne pour la santé mentale, Ontario	Mémoire
Association de l'industrie forestière de l'Ontario	26 janvier 2006
Association des banquiers canadiens	Mémoire
Association des biens immobiliers du Canada	Mémoire
Association des centres de santé de l'Ontario	30 janvier 2006
Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens	Mémoire
Association des hôpitaux de l'Ontario	2 février 2006
Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario	2 février 2006
Association des municipalités de l'Ontario	2 février 2006
Association of Computer Animation Studios of Ontario	1 <sup>er</sup> février 2006
Association ontarienne de soutien communautaire	1 <sup>er</sup> février 2006
Association ontarienne des constructeurs d'habitation	15 décembre 2005
Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance	Mémoire
Atikokan Hydro	25 janvier 2006
Atikokan Ratepayers Association	25 janvier 2006

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Barry Millett et Ron Lyon	27 janvier 2006
Big Brothers of Sarnia-Lambton	31 janvier 2006
B-Khanh Lam et Thierry Mesana	Mémoire
Bureau d'assurance du Canada	15 décembre 2005
Campagne 2000 – Ontario	15 décembre 2005
Canadian National Taxpayers Coalition	31 janvier 2006
Canadian Society of Intestinal Research	Mémoire
Canton d'Atikokan	25 janvier 2006
Casco Inc.	30 janvier 2006
Catholic District School Board of Eastern Ontario	27 janvier 2006
Chambre de commerce d'Atikokan	25 janvier 2006
Chambre de commerce de Timmins	26 janvier 2006
Chris Savard	27 janvier 2006
Civil Rights in Public Education Inc.	Mémoire
Clean Affordable Energy Alliance	31 janvier 2006
Collège Lambton	31 janvier 2006
College Student Alliance	Mémoire
Colorectal Cancer Association of Ontario (CCAO)	27 janvier 2006
Community Homelessness Initiative Network	31 janvier 2006
Community Legal Assistance, Sarnia	31 janvier 2006
Community Living Chatham-Kent	Mémoire
Comptables en management accrédités de l'Ontario	Mémoire
Comté de Brant	Mémoire
Comté de Norfolk	Mémoire
Conseil canadien du commerce de détail	1 <sup>er</sup> février 2006
Conseil des écoles séparées catholiques d'Atikokan	25 janvier 2006
Conseil des universités de l'Ontario	Mémoire
Conseil scolaire du District d'Ottawa-Carleton	Mémoire
Council of Academic Hospitals of Ontario	Mémoire
Council of Ontario Construction Associations	1 <sup>er</sup> février 2006
Découvrir l'Abitibi	26 janvier 2006
Diane Thompson	27 janvier 2006
Durham Catholic District School Board	Mémoire
Education Equality in Ontario	27 janvier 2006
Fair Share Task Force	Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Fédération canadienne des femmes diplômées des universités – conseil ontarien	Mémoire
Fédération de l'agriculture de l'Ontario	Mémoire
Fédération de l'agriculture de l'Ontario – district de Cochrane Timiskaming	26 janvier 2006
Fédération de l'habitation coopérative du Canada – Région de l'Ontario	15 décembre 2005
Fédération des contribuables canadiens	2 février 2006
Fédération des enseignantes - enseignants des écoles secondaires de l'Ontario – District 1	26 janvier 2006
Fédération des enseignantes - enseignants des écoles secondaires de l'Ontario – District 11	31 janvier 2006
Fédération des enseignantes - enseignants des écoles secondaires de l'Ontario – District 12	30 janvier 2006
Fédération des enseignantes - enseignants des écoles secondaires de l'Ontario – District 26	27 janvier 2006
Fédération du travail de l'Ontario	1 <sup>er</sup> février 2006
FibraTech	25 janvier 2006
Grain and Oilseed Farmers	27 janvier 2006
Grape Growers of Ontario	30 janvier 2006
Greater Kitchener-Waterloo Chamber of Commerce	1 <sup>er</sup> février 2006
Groupe Scotia Banque	2 février 2006
GTA/905 Health Alliance	1 <sup>er</sup> février 2006
Hôpital communautaire de Cornwall	27 janvier 2006
Hôpital de Grand River	1 <sup>er</sup> février 2006
Institute of Competitiveness and Prosperity	2 février 2006
Intégration communautaire Ontario	2 février 2006
Interfaith Social Assistance Reform Coalition	1 <sup>er</sup> février 2006
J. Brian Kelley	Mémoire
Joyce Waterhouse	Mémoire
Justice & Peace Commission of the Roman Catholic Archdiocese and the Anglican Diocese of Ontario	Mémoire
Kenora District Services Board	25 janvier 2006
Kenora-Rainy River District Mental Health and Addictions Network	25 janvier 2006
KidsAbility Centre for Child Development	1 <sup>er</sup> février 2006
L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.	Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
La Coalition ontarienne pour la justice sociale	15 décembre 2005
La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	2 février 2006
L'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs – Ontario Prospectors Association	26 janvier 2006
Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada	30 janvier 2006
Les diététistes du Canada	Mémoire
Lindsay & District Chamber of Commerce	Mémoire
Mahmood Ahmad	Mémoire
Manufacturiers et Exportateurs du Canada	30 janvier 2006
Mark MacDonald	27 janvier 2006
Merck Frosst	2 février 2006
Municipalité de Sioux Lookout	25 janvier 2006
Municipalité de St. Clair Township	31 janvier 2006
Municipalité régionale de Niagara	30 janvier 2006
Niagara Falls Humane Society	30 janvier 2006
Northwestern Independent Living Services Inc.	25 janvier 2006
Northwestern Ontario Municipal Association	25 janvier 2006
Office de commercialisation des producteurs du tabac jaune de l'Ontario	31 janvier 2006
Office de l'électricité de l'Ontario	Mémoire
Ontario Association of Interval and Transition Houses	Mémoire
Ontario Association of Non-Profit Homes and Services for Seniors	15 décembre 2005
Ontario Association of Optometrists	1 <sup>er</sup> février 2006
Ontario Association of Residences Treating Youth	30 janvier 2006
Ontario Catholic School Trustees' Association	Mémoire
Ontario Chronic disease Prevention Alliance	Mémoire
Ontario Chronic Disease Prevention Alliance	Mémoire
Ontario Collaborative Group on Healthy Eating and Physical Activity	Mémoire
Ontario Diabetes Action Partnership	25 janvier 2006
Ontario Endovascular Aneurism Working Group	26 janvier 2006
Ontario Federation of Anglers and Hunters	27 janvier 2006
Ontario Home Care Association	Mémoire
Ontario Long-Term Care Association	31 janvier 2006

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Ontario Mining Association	26 janvier 2006
Ontario Non-Profit Housing Association	Mémoire
Ontario Nurses Association	Mémoire
Ontario Physiotherapy Association	15 décembre 2005
Ontario Physiotherapy Association	Mémoire
Ontario Podiatric Medical Association	Mémoire
Ontario Public Sector Employees Union	2 février 2006
Ontario Real Estate Association	Mémoire
Ontario Restaurant Hotel & Motel Association	1 <sup>er</sup> février 2006
Ontario Undergraduate Student Alliance	2 février 2006
Ontario Veterinary Medical Association	30 janvier 2006
Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario	2 février 2006
Parents of Dorans Road	26 janvier 2006
Passive Hydroelectric Generation	27 janvier 2006
Patricia Duck	Mémoire
Paul Connolly	27 janvier 2006
Porcupine Joint Venture	26 janvier 2006
Porcupine Prospectors and Developers Association	26 janvier 2006
Poverty Action Coalition of Timmins	26 janvier 2006
Producteurs Laitiers du Canada	Mémoire
Rainy River District Community Legal Clinic	25 janvier 2006
Rainy River District Municipal Association	25 janvier 2006
Rainy River District Social Services Administration Board	25 janvier 2006
Région de Waterloo	1 <sup>er</sup> février 2006
RHPA-regulated Health Professions	Mémoire
Sarnia and District Humane Society	31 janvier 2006
Sarnia and District Labour Council	31 janvier 2006
Sarnia Health Coalition	31 janvier 2006
Sarnia-Lambton Chamber of Commerce	31 janvier 2006
Sarnia-Lambton Economic Partnership	31 janvier 2006
Sarnia-Lambton Home Builders Association	31 janvier 2006
Service de police de la région de Niagara	30 janvier 2006
Service de police de Timmins	26 janvier 2006
Sexual Assault Centre for Quinte & District	Mémoire
Sexual Assault Survivors Centre – Sarnia Lambton	Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Sherbourne Health Centre	Mémoire
Société canadienne de l'ouïe	2 février 2006
Société canadienne du cancer	Mémoire
Société canadienne du cancer – Division de l'Ontario	15 décembre 2005
Société de protection des animaux de l'Ontario	27 janvier 2006
Société de schizophrénie de l'Ontario/ Association des Psychiatres de l'Ontario	Mémoire
Society of Energy Professionals	31 janvier 2006
St. Catherines and District Labour Council	30 janvier 2006
St. Christopher House	Mémoire
St. Joseph's Continuing Care Centre	27 janvier 2006
Stormont, Dundas & Glengarry Legal Clinic	27 janvier 2006
Syndicat canadien de la fonction publique, division de l'Ontario	Mémoire
Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique	25 janvier 2006
Take Our Seniors Off Welfare Campaign	15 décembre 2005
Timmins and District Humane Society	26 janvier 2006
Timmins Economic Development Corporation	26 janvier 2006
Together in Education	1 <sup>er</sup> février 2006
Toronto Board of Trade	15 décembre 2005
Toronto Catholic District School Board	Mémoire
Toronto Community Housing	2 février 2006
Toronto Financial Services Alliance	Mémoire
Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario	Mémoire
Union of Ontario Indians	Mémoire
United Steelworkers of Ontario – Local 12995	26 janvier 2006
United Steelworkers, District 6	2 février 2006
Université Queen's	27 janvier 2006
Université York	Mémoire
Victim Services of Sarnia Lambton	Mémoire
Ville de Cornwall	27 janvier 2006
Ville de Dryden	25 janvier 2006
Ville de Fort Erie	30 janvier 2006
Ville de Fort Frances	25 janvier 2006



<b>Nom de l'organisme ou du particulier</b>	<b>Date du témoignage</b>
Ville de Kenora	25 janvier 2006
Ville de London	Mémoire
Ville de Markham/Université York	Mémoire
Ville de Pelham	30 janvier 2006
Ville de Sarnia	31 janvier 2006
Ville de Vaughan	Mémoire
Ville de Welland	30 janvier 2006
Waterloo Catholic District School Board	1 <sup>er</sup> février 2006
Waterloo Region Home Builders Association	1 <sup>er</sup> février 2006
Welland and District Humane Society	30 janvier 2006
Weyerhaeuser	25 janvier 2006
Windsor-Essex Catholic District School Board	Mémoire
Wine Council of Ontario	30 janvier 2006
York Central Hospital	2 février 2006
Yvonne Young	Mémoire

**ANNEXE B**

**OPINION DISSIDENTE DES  
MEMBRES PROGRESSISTES-CONSERVATEURS DU COMITÉ**

*Comité permanent des finances et des affaires économiques*

## **L'ONTARIO DES LIBÉRAUX : LA MÊME RITOURNELLE**

**Dépenses élevées, impôts élevés : les libéraux de McGuinty continuent de malmener l'économie**

*Consultations prébudgétaires de 2006  
Rapport dissident  
des progressistes-conservateurs (opposition officielle)*

*Membres participants de l'opposition officielle :*

Toby Barrett (PC, Haldimand-Norfolk-Brant)  
John O'Toole (PC, Durham)  
Tim Hudak (PC, Érié-Lincoln)  
John Yakabuski (PC, Renfrew-Nipissing-Pembroke)  
Norm Miller (PC, Parry Sound-Muskoka)  
Bob Runciman (PC, Leeds-Grenville)  
Julia Munro (PC, York-Nord)  
Elizabeth Witmer (PC, Kitchener-Waterloo)  
Ted Arnott (PC, Waterloo-Wellington)  
John Tory (PC, Dufferin-Peel-Wellington Grey)

## **Payer plus pour obtenir moins**

Comme l'avaient prédit les rapports dissidents de 2004 et 2005 de l'opposition officielle, les libéraux de McGuinty sont allés de l'avant au cours de la dernière année avec leur programme budgétaire irresponsable et ont fait régresser l'économie de l'Ontario.

Les libéraux de McGuinty sont au pouvoir depuis deux ans et demi et ils n'ont rien fait pour maîtriser les finances de la province et y mettre de l'ordre. D'après le budget de 2005, les libéraux n'équilibreront pas le budget avant l'exercice 2008-2009 malgré leur promesse de le faire chaque année de leur mandat.

Pendant ce temps, ils alourdissent la dette provinciale de 75 \$ chaque seconde – soit un total de près de 14 milliards de dollars. C'est une nouvelle dette de plus de 1 000 \$ pour chaque homme, femme et enfant vivant en Ontario, et un endettement qui hypothèque considérablement notre prospérité future.

Cette augmentation de la dette provinciale est révoltante compte tenu de la hausse des revenus fiscaux découlant des augmentations d'impôts sans précédent instaurées par les libéraux de McGuinty. En 2008-2009, ils prévoient que le gouvernement dépensera plus de 90 milliards de dollars; or, c'est presque 20 milliards de dollars de plus<sup>1</sup> qu'au moment où ils ont pris le pouvoir. Les libéraux de McGuinty auraient donc pu offrir un avantage à court terme aux Ontariens en équilibrant le budget tout en injectant 6 milliards de dollars dans la prestation de nouveaux programmes et de nouveaux services. Ils ont plutôt privilégié des augmentations records des dépenses de programmes.

Il importe de souligner que déjà dans le rapport dissident de 2004, l'opposition officielle mettait les Libéraux en garde contre l'impact à long terme que leurs politiques fiscales irresponsables auraient sur l'économie provinciale et le niveau de vie des Ontariens :

*Le programme financier du présent gouvernement aura pour effet d'éliminer l'avantage concurrentiel de l'Ontario et il poussera les entreprises à investir et à créer des emplois dans des territoires avoisinants où les taux d'imposition sont moins élevés et où le contexte économique est plus avantageux.*

*Le régime fiscal que le gouvernement libéral est en train d'appliquer opposera d'importants obstacles aux investissements et minera notre capacité à améliorer la productivité et à mettre en œuvre de nouvelles technologies. Au lieu d'adopter des politiques qui créent un avantage concurrentiel, le gouvernement libéral suit des politiques fiscales qui découragent les investissements.*

*Le gouvernement libéral soutiendra sans doute que les hausses d'impôts permettront de payer des services publics importants. Toutefois, les pertes inévitables d'emplois et d'investissements l'emporteront de loin sur l'avantage à court terme obtenu par ces politiques fiscales irréflectives.*

*Notre niveau de vie subira un coup dur au cours de cette décennie si les Libéraux continuent de poursuivre le programme de hausses d'impôts irréflectives. L'Ontario n'a pas les moyens de s'écarter d'un mouvement de réduction d'impôts dans un avenir rapproché. L'opposition officielle estime que le prochain budget doit présenter de nouvelles mesures de réduction*

---

<sup>1</sup> Par rapport aux dépenses prévues de 70,6 milliards de dollars dans le budget de 2003.

*d'impôts susceptibles d'améliorer nettement notre productivité, notre compétitivité et nos revenus.*

*L'opposition officielle s'élève vivement contre toute mesure fiscale qui alourdirait le fardeau à supporter par nos entreprises, notre main-d'œuvre, nos familles et notre économie<sup>2</sup>.*

Malheureusement, cette vision de l'échec du programme économique des libéraux de McGuinty est devenue la réalité de l'Ontario. Au cours des deux dernières années, les familles et les entreprises ont subi des hausses d'impôt éprouvantes, des milliers d'emplois ont été perdus dans le secteur de la fabrication et l'économie s'est affaiblie encore davantage. Un simple coup d'œil à quelques-uns des indicateurs économiques publiés récemment est suffisant pour constater que la province ne s'en va pas dans la bonne direction.

**Mises en chantier d'habitations :** Le nombre de mises en chantier d'habitations en Ontario est souvent considéré comme une mesure de notre performance économique. Or, on prévoit une dégringolade du nombre de mises en chantier à moins de 65 000 par année d'ici 2007, par rapport au sommet de plus de 85 000 atteint en 2003. Ce déclin pourrait être en partie imputable au fait que les Ontariens ont de moins en moins d'épargne personnelle<sup>1</sup>.

**Épargne personnelle :** Après l'année en cours, le taux d'épargne personnelle est censé diminuer. Entre 2005 et 2012, on prévoit que le taux d'épargne personnelle chutera de plus de 35 % et que ce déclin sera mesurable d'une année à l'autre et ce, malgré une hausse de 39 % du revenu personnel au cours de la même période. De toute évidence, l'augmentation du coût de la vie (impôt-santé, prix de l'essence, coûts des services publics) aura un impact considérable sur tous les Ontariens au cours des prochaines années<sup>1</sup>.

**Emplois dans la fabrication :** En Ontario, le secteur de la fabrication compte 80 000 employés de moins qu'il y a un an à peine<sup>3</sup>.

**Faillites personnelles :** Le nombre de faillites personnelles a grimpé de 1,8 % en 2005 par rapport à l'année précédente et, d'après les prévisions actuelles, ce nombre grimpera encore probablement de 5 % en 2006<sup>4</sup>.

**Faillites commerciales :** En 2005, le nombre de faillites commerciales a augmenté de 6,2 % par rapport à l'année précédente. Cette situation est le reflet de l'impact négatif de la force du dollar et des prix élevés de l'énergie sur le secteur de la fabrication et sur les sous-traitants et fournisseurs de services du secteur (qui sont en général des petites et moyennes entreprises)<sup>5</sup>.

**Plus de bénéficiaires de l'aide sociale :** Le nombre de personnes célibataires aptes au travail qui reçoivent de l'aide sociale a augmenté de 11,6 % depuis octobre 2003, soit 10 765 bénéficiaires de plus<sup>6</sup>.

---

<sup>2</sup> « Maintenir l'avantage de l'Ontario, Rapport dissident prébudgétaire de l'Opposition officielle, 2004.

<sup>3</sup> Données provenant de Statistique Canada, Enquête sur la population active.

<sup>4</sup> Données provenant du Bureau du surintendant des faillites Canada.

<sup>5</sup> Données provenant d'un rapport de la CIBC sur les faillites.

<sup>6</sup> Données provenant du Ministère des Services sociaux et communautaires.

Le chiffre le plus révélateur parmi ceux susmentionnés pourrait bien être la diminution du nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux. La fabrication est le pivot de l'économie de l'Ontario. Les fabricants créent des emplois indirects chez les fournisseurs qui offrent des services aux fabricants et à leurs employés. En général, les emplois du secteur de la fabrication sont mieux rémunérés et les avantages sociaux y sont plus généreux que dans les autres secteurs.

La perte d'emplois dans ce secteur fait particulièrement mal à nos petites collectivités. L'économie de beaucoup de villes repose sur une seule industrie : la fermeture de l'usine impose aux familles un fardeau qui s'étend bien au delà des personnes directement touchées.

Les pertes d'emplois sont un avertissement important pour l'Ontario, mais jusqu'à maintenant le gouvernement McGuinty n'a pas réagi. L'Ontario a besoin d'un plan efficace et d'un engagement réel envers la création d'emplois. Or, cet engagement doit d'abord venir du gouvernement, et à l'heure actuelle cet engagement est inexistant.

Ces indicateurs économiques ne sont pas des chiffres abstraits pour les familles de l'Ontario. À cause des politiques des libéraux de McGuinty, la famille ontarienne (revenus combinés de 61 000 \$) paie environ 2 000 \$ de plus en taxes et coûts depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux.

- L'impôt-santé du gouvernement McGuinty vient chercher 690 \$ dans leurs poches tous les ans.
- Les coûts de l'électricité ont augmenté de 180 \$ par année pour un ménage moyen et ils augmenteront encore l'an prochain.
- Les coûts du gaz naturel augmentent de 65 \$ cette année pour le ménage moyen.
- Les coûts de l'essence augmentent de plus de 600 \$ cette année pour la famille moyenne.
- Chaque conducteur doit verser 25 \$ de plus pour renouveler son permis de conduire. Les examens annuels de la vue coûtent maintenant 75 \$ au moins par adulte chaque année.
- L'annulation de la réduction d'impôt sur le revenu de 2004 se traduit par une diminution de 240 \$ par année de l'argent de poche de la famille moyenne.

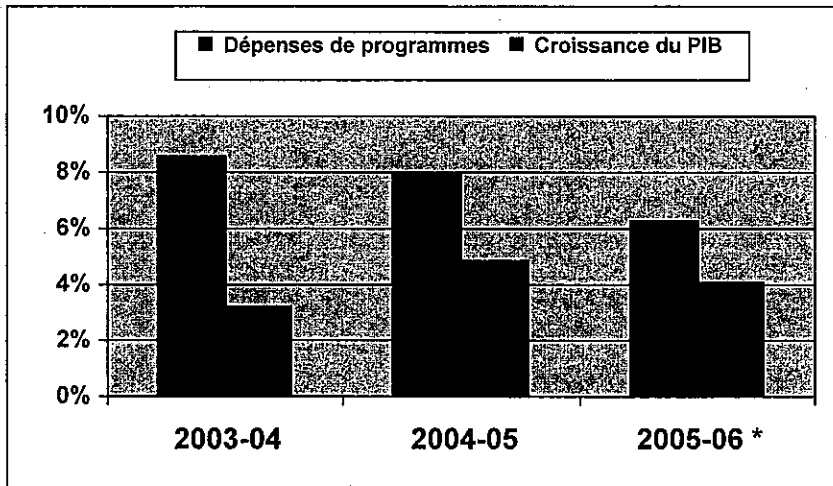
Bref, il n'y a pas de répit en vue pour les Ontariens. Les libéraux de McGuinty n'ont signalé aucune intention de freiner leur assaut sur l'économie ontarienne ou d'accorder un répit aux familles et aux entreprises qui sont éprouvées sous leur gouverne.

### La mauvaise gestion libérale de l'économie

La mauvaise gestion continue des finances de la province par les libéraux de McGuinty fait en sorte que le prochain gouvernement héritera d'une situation insoutenable. Au cours des 30 derniers mois, les libéraux de McGuinty se sont avérés des gestionnaires médiocres qui ont déstabilisé l'économie de l'Ontario et en ont fait un château de cartes. Leur plan consiste à générer des revenus anormalement élevés en alourdissant le fardeau fiscal des travailleurs ontariens et de leurs employeurs et en dépensant les deniers publics à un rythme effréné.

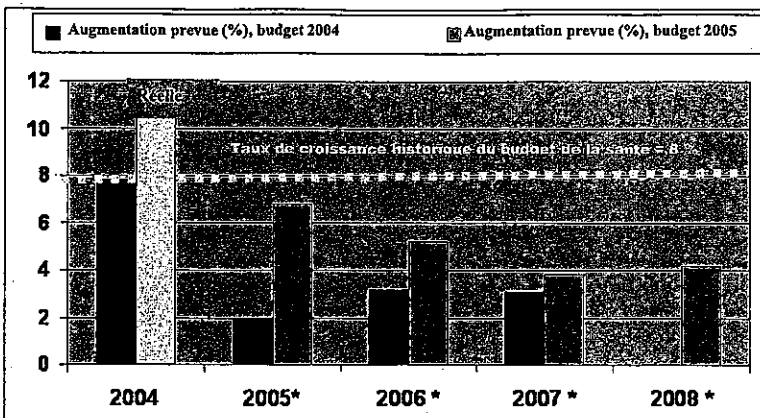
Depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux de McGuinty, les dépenses de programmes ont augmenté à un rythme de 8 % par année, ce qui équivaut à un bond de 10 milliards de dollars des dépenses par rapport aux deux années précédentes et met les libéraux de McGuinty en bonne voie de faire grimper les dépenses de 20 milliards de dollars, soit 27 %, au cours de son mandat de quatre ans. Or, une croissance des dépenses de cette ampleur est absolument insoutenable. Pendant que les dépenses de programmes grimpent de 8 % par année, l'économie croît à un rythme moyen de 4 % par année. Ce niveau de dépenses irresponsable place les finances de la province dans un état de vulnérabilité extrême face à un ralentissement de la croissance économique, à des ondes de choc externes et à la perte continue d'emplois dans le secteur de la fabrication de la province.

Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil au dernier exercice pour constater à quel point les libéraux de McGuinty sont partis en peur; alors que les revenus augmentaient de 12,7 %, le gouvernement n'arrivait toujours pas à tenir sa promesse d'équilibrer le budget – il a plutôt enregistré un déficit de plusieurs milliards de dollars. Cette situation doit cesser, surtout quand on pense aux risques économiques que court la province, notamment une hausse des taux d'intérêt, le prix du pétrole, l'érosion de notre approvisionnement énergétique, la concurrence étrangère et l'appréciation du dollar canadien.



Pendant cette période de croissance artificielle des revenus générée par des hausses d'impôts punitives, les libéraux de McGuinty ont laissé passer l'occasion d'éliminer le déficit, de rembourser la dette ou d'investir dans notre infrastructure chancelante. Ils ont préféré continuer d'annoncer des milliards de dollars de dépenses pour apaiser les groupes de pression et récompenser ceux qui les ont soutenus au cours de la dernière élection.

Ils ont par ailleurs échoué, année après année, à budgéter correctement les dépenses du ministère de la Santé – le secteur de programme qui préoccupe le plus la plupart des Ontariens. Les données historiques montrent que le taux de croissance actuel du budget de la santé est



d'environ 8 % par année; or, les Libéraux refusent de prévoir une augmentation budgétaire de plus de 2 % à 4 % par année et ne fournissent aucun plan sur la façon dont ils comptent atteindre ces objectifs. La plupart des analystes sont d'avis que les plans que les libéraux de McGuinty ont établis pour la santé pour les prochaines années sont irréalistes et risquent de faire gonfler les déficits.

La réponse au problème des soins de santé des libéraux de McGuinty n'est pas le soi-disant impôt-santé punitif annoncé dans le budget de 2004. Disons-le clairement : il n'y a aucun rapport entre les revenus provenant de la « soi-disant » Contribution-santé et le taux de croissance des dépenses de santé. Ce n'est pas une contribution. C'est purement et simplement un impôt. Les gens reçoivent de meilleurs services de santé ou de meilleurs soins uniquement parce qu'ils paient l'impôt-santé de McGuinty.



## **Défis fiscaux**

### **Hausses d'impôts**

Au cours des 30 derniers mois, les Ontariens ont été soumis à des hausses d'impôts multiples – dont l'impôt-santé de McGuinty, le plus évident.

Or, l'économiste de l'Université de Toronto Roger Martin nous avertit que nous ne pouvons pas nous concentrer uniquement sur le niveau élevé de nos impôts. Nous devons aussi nous préoccuper du genre d'impôts que nous percevons et de notre mode de perception. Il précise que nous devons réduire dans la mesure du possible les impôts qui découragent fortement la croissance économique – ce qu'il appelle les « impôts stupides ». Il donne, comme exemple, les impôts sur le revenu des sociétés, sur les biens immobilisés et sur l'acquisition d'immobilisations. En revanche, il nous recommande de miser davantage sur les « impôts intelligents » qui découragent les pratiques dont nous ne voulons pas, comme les redevances pour pollution et les taxes de consommation.

Selon la mise en garde de l'Institut Fraser, « les impôts ne sont pas tous égaux » du point de vue de leur impact sur l'économie.

### **Les impôts sur le capital : une mesure qui nuit à la croissance**

Les impôts sur le capital sont probablement la pire catégorie d'impôts à percevoir. D'après une analyse du ministère des Finances, la perception d'un dollar d'impôt sur le capital coûte 1,55 \$ à l'économie! Il s'agit d'un impôt prélevé sur le capital des entreprises d'après le montant de leurs biens immobilisés. Par conséquent, les impôts sur le capital freinent les investissements dans la productivité. La Chambre de commerce de l'Ontario résume probablement le mieux cette question :

*« La Chambre de commerce de l'Ontario préconise depuis longtemps l'élimination de l'impôt sur le capital des sociétés. Cet impôt prélevé sans égard aux profits est un obstacle clé à la compétitivité des entreprises canadiennes. Il décourage les investissements dans les usines, dans la technologie et le matériel, lesquels sont essentiels à la croissance à long terme et à la création d'emplois. À un moment où le pays devrait favoriser la productivité, encourager les investissements et promouvoir la compétitivité, nous imposons les entreprises sur leur productivité. Le Canada demeure le seul pays du G7 à percevoir l'impôt sur le capital des entreprises qui freine les investissements et empêche d'attirer de nouveaux investisseurs. Le retard mis à supprimer cet impôt coûte au Canada plus de 9 milliards de dollars par année en amélioration du niveau de vie. »*

[Traduction]

Le Canada est presque le seul pays au monde à prélever des impôts sur le capital et l'un des trois seuls pays membres de l'OCDE qui perçoit un impôt direct sur le capital des sociétés. Le gouvernement fédéral est en voie de supprimer cet impôt et a invité les provinces à l'imiter. L'Ontario prévoyait auparavant de supprimer graduellement cet impôt en même temps que le gouvernement fédéral, mais la province a reporté ce projet après la prochaine élection provinciale.

### **Impôt sur le revenu des sociétés**

Les impôts sur le revenu des sociétés de l'Ontario se comparent avantageusement à ceux de ses pairs et concurrents grâce aux réductions de taux instaurées par l'ancien gouvernement progressiste-conservateur. Toutefois, les comparaisons pures et simples des taux de l'impôt sur le revenu occultent l'incidence fiscale globale sur les entreprises de l'Ontario et négligent des détails importants

comme les déductions plus généreuses accordées pour des éléments comme l'amortissement, les investissements en immobilisations, les radiations de stock et les taxes de vente sur les achats d'immobilisations. Le renforcement de la compétitivité de l'Ontario exigera une intervention coordonnée avec le gouvernement fédéral dans ce domaine.

### **Impôt sur le revenu des particuliers**

Beaucoup de gens estiment que les taux d'imposition marginaux élevés de l'Ontario nuisent aux investissements et à la prospérité. Les taux marginaux élevés sur le revenu découragent les gens de travailler, et l'Ontario a des taux d'imposition plus élevés que ceux des territoires de compétence concurrents aux États-Unis<sup>7</sup>. Le taux d'imposition marginal plus élevé de l'Ontario est non seulement le reflet de taux d'imposition plus élevés sur le revenu des particuliers, mais également du fait que les taux s'appliquent à des niveaux de revenus plus bas par rapport aux États américains.

L'instauration de l'impôt-santé en Ontario, qui représente la plus importante augmentation d'impôt dans les annales de la province, a aggravé la situation.

L'un des problèmes particuliers de notre régime d'imposition du revenu est le fait que le taux d'imposition marginal est inégal et déraisonnablement élevé pour beaucoup de ménages. Dans certains cas, une famille dont le revenu se situe entre 25 000 \$ et 40 000 \$ est assujettie à un taux d'imposition marginal réel de 80 % à 90 %<sup>8</sup>. Par conséquent, beaucoup de familles ouvrières doivent choisir entre travailler plus fort ou de façon plus productive et maintenir un bas revenu afin de conserver une prestation gouvernementale.

Pour nombre de familles à revenus faibles et moyens, le taux d'imposition marginal réel est supérieur à 60 % et est plus élevé que le taux qui s'applique aux revenus les plus élevés au Canada à cause de la récupération des prestations multiples.

### **Des impôts fonciers parmi les plus élevés au monde**

L'impôt foncier représente un impôt régressif pour les entreprises et les ménages parce qu'il n'est pas relié au revenu. L'Ontario a les impôts fonciers les plus élevés qui soient dans l'OCDE et leur niveau élevé est un fardeau suffisamment important pour empêcher la création ou l'expansion d'entreprises. Il constitue un désavantage concurrentiel pour les entreprises de l'Ontario. Une étude réalisée en 2003 par Enid Slack a permis de constater que « les taux d'imposition réels sur les biens commerciaux sont plus élevés à Toronto que dans toutes les grandes villes américaines, sauf Chicago. Les taux d'imposition fonciers réels sur les biens industriels sont beaucoup plus élevés à Toronto que dans les autres villes américaines ». Qui plus est, comme les impôts fonciers représentent un coût fixe que les entreprises doivent assumer même si elles ne réalisent aucun profit, ils entraînent la faillite de beaucoup d'entreprises pendant les récessions.

Les libéraux de McGuinty continuent d'adopter des politiques qui ne font qu'alourdir davantage le fardeau des impôts fonciers des propriétaires. L'Association des municipalités de l'Ontario est arrivée à

---

<sup>7</sup> Voir Duanjie Chen et Jack Mintz, *Assessing Ontario's Fiscal Competitiveness*. Rapport rédigé pour l'Institute for Competitiveness and Prosperity. Novembre 2003.

<sup>8</sup> Finn Poschmann, *Marginal and average effective tax rates in Ontario*. Institute for Competitiveness & Prosperity. Juillet 2004.

la conclusion que le projet de loi 206 (OMERS) se traduira par des coûts d'environ 380 millions de dollars par année pour les municipalités, ce qui pourrait entraîner une hausse des impôts fonciers de l'ordre de 3 % pour les propriétaires.

### **Structure et administration fiscales**

Il faut que l'Ontario se penche sur l'équilibre entre les impôts sur le revenu et les taxes à la consommation et parvienne à un juste équilibre.

Nous devons également étudier des façons de rationaliser notre régime fiscal, y compris, au besoin, envisager une meilleure collaboration avec les administrations municipales sur la question des impôts fonciers, ou une coopération plus étroite avec le gouvernement fédéral quant à l'administration des taxes de vente.

## **Le processus de consultation**

Pour une deuxième année consécutive, les libéraux de McGuinty ont raccourci l'échéancier des consultations publiques sur le budget provincial. Cette année, le nombre de jours d'audience a été ramené à sept jours, contre huit jours l'an dernier et trois semaines complètes l'année précédente.

Une fois de plus, cette décision de réduire la durée des consultations prouve que l'engagement du gouvernement libéral McGuinty envers un gouvernement transparent et responsable n'était qu'une mascarade. Les Ontariens doivent s'attendre encore une fois à ce qu'un budget rédigé derrière des portes closes ne traduise pas les besoins ou les vœux réels des familles ouvrières et de leurs employeurs.

L'opposition officielle est également préoccupée par le traitement accordé aux idées et aux préoccupations exprimées par ceux qui ont participé aux audiences du Comité. Lorsque l'opposition officielle a présenté des motions à l'appui d'un grand nombre de ceux qui ont fait des présentations, le Comité dominé par les libéraux a choisi de rejeter toutes les motions sauf une, sans tenir de débat significatif.

En fait, la seule motion acceptée par les membres libéraux du Comité concernait le financement des pompes à insuline. Étrangement, le financement de cette initiative était l'objet d'un projet de loi d'initiative parlementaire déposé par le ministre des Finances dans le cadre du dernier gouvernement.

L'opposition officielle regrette qu'un plus grand nombre d'Ontariens et d'Ontariennes n'aient pas eu l'occasion d'être entendus pendant les consultations prébudgétaires. Cette situation est incompatible avec l'esprit de la promesse, faite par les libéraux, d'un gouvernement plus ouvert et responsable, et a pour effet de refuser l'accès aux personnes mêmes que le présent gouvernement, comme il l'avait promis pendant les élections, voulait consulter.

## **Recommandations supplémentaires**

À part les recommandations évoquées ci-dessus, l'opposition officielle a présenté, pendant le processus des consultations prébudgétaires, plusieurs motions à l'appui d'un certain nombre de secteurs, d'organismes et de particuliers. Malheureusement, le Comité permanent des finances et des affaires économiques contrôlé par le parti Libéral a choisi de ne pas soumettre ces motions à un débat ou de ne pas évaluer leur bien-fondé avant de les rejeter toutes au moyen d'un seul vote. L'opposition officielle tient à souligner qu'elle est préoccupée et déçue devant le fait que les libéraux de McGuinty estiment juste et convenable de laisser de côté les préoccupations et les idées des Ontariens sans avoir pris le temps d'en discuter.

Pour faire en sorte que les préoccupations de ceux qui ont pris le temps de faire une présentation au Comité permanent puissent être portées à l'attention du ministre des Finances, l'opposition officielle aimerait faire les recommandations supplémentaires suivantes au ministre des Finances en leur nom en vue du budget de 2006 de l'Ontario. Veuillez noter que l'opposition officielle recommande que toute nouvelle dépense respecte le programme de dépenses actuel. Les hausses de revenus qui dépassent les prévisions budgétaires devraient d'abord servir à éponger le déficit récurrent de McGuinty, à réduire le fardeau fiscal, ou devraient être affectées aux investissements nécessaires dans l'infrastructure.

Le développement du corridor trans-péninsule se traduirait par des avantages économiques substantiels pour Niagara, Haldimand, Hamilton et l'Ouest de la RGT, renforcerait considérablement la sécurité routière, améliorerait l'environnement en réduisant l'engorgement et contribuerait à créer un corridor commercial nord-américain dynamique. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances s'engage à assurer un financement adéquat, dans le cadre du plan ReNouveau Ontario, pour accélérer le projet du corridor trans-péninsule et faire en sorte qu'il soit réalisé dans un délai précis et court.

La Loi sur la ceinture de verdure a paralysé la croissance des collectivités qui font partie de cette ceinture, et nombre d'entre elles, notamment Grimsby, Lincoln, Pelham et Niagara on the Lake, ont vu en même temps leurs subventions provinciales réduites par le nouveau Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO) du gouvernement McGuinty. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances établisse un fonds d'immobilisations, dans le cadre du programme de dépenses en immobilisations du plan ReNouveau Ontario, pour répondre aux besoins en infrastructure des petites collectivités de la ceinture de verdure.

La part de marché de la RAO des vins de l'Ontario certifiés VQA s'effrite devant la concurrence étrangère subventionnée; selon une étude récente de KPMG, chaque bouteille de vin ontarien vendue en Ontario ajoute une valeur économique de 4,29 \$ par rapport à 0,56 \$ dans le cas des vins importés. Les investissements dans l'industrie vinicole se traduiront par des avantages régionaux importants à Niagara, dans le sud-ouest de l'Ontario et dans le Comté de Prince Edward. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances ajoute les avantages économiques provinciaux à ses mesures du succès de la RAO et qu'il incorpore la croissance de la catégorie des vins de l'Ontario certifiés VQA dans le plan d'activités de la RAO.

L'Ontario Associations of Residences Treating Youth (OARTY) offre des soins de qualité à près de 4 000 enfants et jeunes vulnérables et a présenté une étude qui indique que les coûts quotidiens des

membres de l'OARTY sont de beaucoup inférieurs à ceux des organismes bénéficiaires de paiements de transfert (une fourchette de 100 \$ à 230 \$ par rapport à une fourchette de 220 \$ à 300 \$). Les deux catégories d'organismes sont autorisées de la même façon par le ministère des Services sociaux et communautaires. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances se penche sur un modèle de financement des « niveaux de soins » tel que présenté par l'OARTY pour cibler les fonds vers les services aux enfants et aux adultes résidents et favoriser les gains d'efficacité administrative.

La ville de Fort Erie, la Peace Bridge Authority et les entreprises locales ont mis de l'avant un plan pour éliminer presque complètement l'accumulation de camions le long de l'autoroute QEW depuis la frontière à Fort Erie, et ce plan a permis au ministère des Transports et au Trésor provincial d'économiser un montant d'environ 40 millions de dollars qui avait été désigné pour une « zone de triage des camions » du MTO à St. Catharines. Compte tenu que Fort Erie a été désignée « zone de points d'accès économique » dans le plan de croissance du MRIP, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances réserve un montant suffisant du plan ReNouveau Ontario pour financer les améliorations de l'autoroute QEW et de Gilmore Road en 2006-2007 et l'échangeur QEW – Bowen Road en 2009, conformément à la demande de la ville de Fort Erie.

La réforme de l'impôt foncier provincial (IFP) préoccupe grandement les propriétaires du Nord de l'Ontario. Compte tenu que le ministère des Finances a publié un rapport sur la réforme de l'IFP vers la fin de 2004 et que le rapport dort sur une tablette, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances indique comment s'effectuera cette réforme et en précise le calendrier dans le budget de l'Ontario de 2006-2007.

La province de l'Ontario a dépensé environ 600 000 \$ pour la réalisation du rapport sur la Stratégie de transformation du système de vente d'alcool de l'Ontario rédigé par le Comité d'examen du système de vente d'alcool, avant de s'empresse ensuite de le mettre sur une tablette; le rapport contenait pourtant beaucoup de recommandations positives qui favoriseraient la création d'emplois et les investissements dans le secteur du tourisme et de l'accueil et dans les industries provinciales du vin, de la bière et des spiritueux. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances prenne des mesures à l'égard des éléments positifs du rapport qui moderniseront la Loi sur les permis d'alcool et favoriseront la croissance de ces industries.

Les entreprises du secteur du tourisme et de l'accueil situées dans les régions frontalières ont été très durement touchées par la baisse du nombre de visiteurs américains en Ontario; de plus, le projet d'exiger un passeport ou une carte de sécurité frontalière pour entrer aux États-Unis entraînera une réduction estimative de 12 % des dépenses en tourisme en Ontario d'après l'Ontario Hotel Motel and Restaurant Association. Compte tenu que l'industrie de l'accueil est déjà durement touchée par les hausses d'impôts, les tarifs d'électricité élevés, le coût plus élevé des services publics et la réduction du revenu personnel disponible, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances et le gouvernement McGuinty travaillent énergiquement avec les gouvernements national et étatiques des États-Unis et avec le gouvernement fédéral du Canada pour éliminer cette exigence latente ou, à défaut, pour instaurer des mesures visant à atténuer l'impact négatif qu'aura cette politique sur les secteurs du tourisme et de l'accueil.

Dans beaucoup de collectivités, les évaluations foncières de 2006 ont grimpé en moyenne de 15 % à 20 % ou plus et beaucoup de propriétaires ont été confrontés à une augmentation de plus de 30 % de leur évaluation foncière. Pour prendre des décisions financières avisées, il est essentiel que les propriétaires puissent compter sur un certain degré de prévisibilité des évaluations foncières. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances mette en œuvre un plan pour renforcer la transparence des évaluations foncières pour les propriétaires. Par ailleurs, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances annonce immédiatement une réduction du taux provincial des impôts fonciers prélevés aux fins de l'éducation afin que la province ne bénéficie pas d'une augmentation cachée des impôts fonciers.

La Loi sur la ceinture de verdure de la province de l'Ontario a limité considérablement les possibilités d'affaires des agriculteurs du Niagara, et les fruiticulteurs et les viticulteurs ont perdu une part de marché importante et font face à une forte concurrence de la part des produits importés à faible coût. Les libéraux de McGuinty déclarent qu'ils veulent protéger les vergers, mais ne leur ont pas assuré un soutien adéquat et ont réduit le budget de l'agriculture de plus de 23 %. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances engage des fonds, dans les limites des dépenses de programmes prévues totales, pour participer pleinement au programme de replantation national préconisé par l'association des viticulteurs de l'Ontario.

La Loi sur les mesures budgétaires adoptée récemment, le projet de loi 197, permet au ministre des Finances d'autoriser les proches de certains professionnels de la santé à devenir actionnaires sans droit de vote de la société du professionnel. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances apporte les modifications législatives ou réglementaires nécessaires pour permettre aux vétérinaires, aux chiropraticiens et aux autres professionnels de la santé réglementés de se prévaloir aussi de l'avantage fiscal prévu pour les professionnels de la santé dans le projet de loi 197 et que les conséquences financières, le cas échéant, fassent partie des dépenses de programmes prévues totales.

L'industrie forestière de l'Ontario est en crise. Selon une actualisation de Weyerhaeuser d'un rapport de Marchés mondiaux CIBC, environ 14 usines de pâtes et papiers de l'Ontario ont fermé leurs portes, ce qui a entraîné la perte d'environ 3 000 emplois directs, et environ 12 autres usines situées dans le Nord de l'Ontario sont à risque. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances accorde un financement adéquat, dans les limites des dépenses de programmes prévues totales, pour permettre au gouvernement de répondre activement et immédiatement aux recommandations du Conseil ministériel sur la compétitivité du secteur forestier.

Beaucoup de municipalités de l'Ontario ont vu leurs transferts provinciaux réduits de façon considérable dans le cadre du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO) du gouvernement McGuinty. Ces municipalités se démènent pour faire face à la réduction du financement provincial, aux demandes accrues de la part des ministères provinciaux et à l'augmentation des coûts de la prestation des services. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances prenne les mesures nécessaires, dans les limites des dépenses de programmes prévues totales, pour assurer un meilleur soutien aux municipalités en mettant l'accent sur les municipalités rurales et nordiques dont le financement provincial a été réduit dans le cadre du FPMO.

## L'ONTARIO DES LIBÉRAUX : LA MÊME RITOURNELLE

Dépenses élevées, impôts élevés – les libéraux de McGuinty continuent de malmener l'économie

Dans son rapport de 2005, le vérificateur général attirait l'attention sur la nécessité de mieux remédier aux dangers des mines abandonnées dans la province; des progrès ont été réalisés en ce sens dans le cadre du Programme de réhabilitation des mines abandonnées de 10 millions de dollars de l'ancien gouvernement conservateur, mais il faut faire plus. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances réinvestisse, dans les limites des dépenses de programmes prévues totales, dans le Programme de réhabilitation des mines abandonnées et collabore avec les groupes et les particuliers concernés à l'élaboration d'une loi du bon samaritain, conformément à la recommandation de l'AMO.

La stratégie de tourisme culinaire de l'Ontario a été bien accueillie et bénéficie d'un soutien solide et général de l'industrie. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances réserve un montant adéquat, dans les limites des dépenses de programmes prévues totales, pour exécuter cette stratégie.

L'opposition officielle recommande que le ministre des Finances incorpore dans le budget de 2006-2007 un plan responsable pour éliminer l'impôt-santé des libéraux de McGuinty.

L'Association des municipalités de l'Ontario est arrivée à la conclusion que le projet de loi 206 (OMERS) coûtera aux municipalités environ 380 millions de dollars par année, ce qui pourrait se traduire par une hausse des impôts fonciers de 3 % pour les propriétaires. Alors que près de 355 000 familles dépendent ou dépendront d'OMERS pour leur retraite, le gouvernement McGuinty ne s'est pas soucié d'analyser quelle incidence aura ce projet de loi sur la fiabilité d'OMERS ultérieurement. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances prenne les mesures nécessaires pour stopper la mise en œuvre de ce projet de loi.

Le gouvernement McGuinty a pris la décision irresponsable de fermer les centrales au charbon sans prévoir aucun plan pour assurer un approvisionnement énergétique suffisant, abordable et fiable. La province de l'Ontario risque ainsi de subir des délestages ici et là et cette possibilité compromet énormément les investissements éventuels dans l'économie ontarienne. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances mène de concert avec le gouvernement de l'Ontario et l'Office de l'électricité de l'Ontario une analyse exhaustive de la possibilité d'utiliser la technologie du charbon épuré pour produire de l'électricité à l'instar de plusieurs provinces canadiennes et de beaucoup de pays dans le monde.

Au cours des élections de 2003, Dalton McGuinty et le Parti libéral ont promis aux contribuables qu'ils équilibreraient le budget. Or, depuis qu'ils sont au pouvoir, les libéraux de McGuinty n'ont pas déposé un seul budget équilibré, alors qu'ils auraient pu équilibrer le budget en 2005-2006; ils ont été incapables de respecter les quatre programmes financiers qu'ils avaient établis pour la population de l'Ontario. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances respecte enfin en 2006-2007 l'engagement des libéraux de McGuinty d'équilibrer le budget.

Le crédit d'impôt remboursable de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques (CIOESAI) a permis de maintenir la position de l'Ontario comme chef de file mondial de l'animation informatique. Il faut revoir ces crédits d'impôt pour s'assurer qu'ils répondent bien aux objectifs de l'industrie et de la province. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des



## L'ONTARIO DES LIBÉRAUX : LA MÊME RITOURNELLE

Dépenses élevées; impôts élevés – les libéraux de McGuinty continuent de malmener l'économie

Finances améliore le crédit d'impôt remboursable CIOESAI d'après les conseils du secteur de l'animation et des investisseurs.

La province de l'Ontario a perdu plus de 80 000 emplois dans le secteur de la fabrication au cours de la dernière année et le rythme des pertes dans ce secteur s'accélère puisque 30 000 autres emplois ont été perdus en janvier 2006. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le ministre des Finances incorpore un plan d'action pour le secteur de la fabrication afin de faire de nouveau de l'Ontario le moteur économique du Canada, car les politiques fiscale et énergétique des libéraux de McGuinty détruisent ce secteur de notre économie.

Actuellement, Nanticoke demeure la plus grande centrale de l'Ontario et le troisième producteur d'énergie – comblant 80 % de l'augmentation de la demande à l'échelle de la province l'an dernier. Nanticoke fournit des emplois à 620 employés d'OPG, a dépensé 4,1 millions de dollars en biens et services dans la région de Haldimand-Norfolk-Brant l'an dernier et a versé des impôts de 2,8 millions de dollars au Comté de Haldimand. La fermeture de Nanticoke signifierait la perte des emplois, des investissements et des impôts susmentionnés. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le gouvernement de l'Ontario ne ferme pas la centrale d'OPG à Nanticoke et qu'il fasse les investissements nécessaires dans les technologies d'assainissement de l'air, l'utilisation de charges d'alimentation de rechange et d'autres sources de production d'électricité, et pour compenser la perte d'emplois et d'activité économique.

La politique de l'électricité des libéraux de McGuinty a des répercussions négatives importantes sur l'économie du Nord de l'Ontario. La hausse constante des prix de l'électricité a des effets dévastateurs sur la production industrielle et sur les projets d'exploitation minière et de fonderie, en plus des répercussions connexes sur l'emploi, sur les impôts fonciers municipaux et sur les services communautaires. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le gouvernement de l'Ontario ne ferme pas la centrale de Thunder Bay d'OPG et que les investissements nécessaires soient faits dans les technologies d'assainissement de l'air et dans l'utilisation éventuelle de biocombustibles à la centrale.

Le projet de loi du gouvernement sur les « déversements », conjugué aux prix élevés de l'énergie et aux impôts élevés, fait en sorte que les nouveaux investissements ont été rares dans l'industrie chimique de Sarnia – le deuxième secteur de la fabrication de l'économie de l'Ontario. On prévoit de remplacer la centrale au charbon de Lambton par le gaz naturel alors que le prix du gaz naturel augmente et que les rapports indiquent que les réserves de gaz disponibles sont limitées. La Clean and Affordable Energy (CAE) Alliance rapporte qu'il est possible de moderniser les centrales au charbon avec les technologies existantes pour réduire les émissions de 80 % et ce, pour environ 20 % du coût de la fermeture de la production au charbon. Par conséquent, l'opposition officielle recommande que le gouvernement de l'Ontario ne ferme pas la centrale d'OPG à Lambton et que les investissements nécessaires soient faits dans les technologies d'assainissement de l'air et dans d'autres sources de production d'électricité, et pour compenser les pertes d'emplois et d'activité économique.

La fermeture de la centrale d'OPG à Atikokan élimine une source d'énergie efficace et fiable pour les industries du secteur des ressources du Nord-Ouest. La fermeture de la centrale d'Atikokan, des usines de pâtes et papiers de l'Ontario, des exploitations forestières et d'autres entraînera une baisse de 20 % de la population d'Atikokan et une réduction de 50 % de son assiette fiscale. Par conséquent, l'opposition

**L'ONTARIO DES LIBÉRAUX : LA MÊME RITOURNELLE**

Dépenses élevées, impôts élevés – les libéraux de McGuinty continuent de malmener l'économie

---

officielle recommande que le gouvernement de l'Ontario ne ferme pas la centrale d'OPG à Atikokan et que les investissements nécessaires soient faits dans les technologies d'assainissement de l'air, dans l'utilisation de charges d'alimentation de rechange et dans d'autres sources de production d'électricité, et pour compenser les pertes d'emplois et d'activité économique.

**ANNEXE C**

**OPINION DISSIDENTE DU  
MEMBRE NÉO-DÉMOCRATE DU COMITÉ**

# **Le rapport dissident du groupe parlementaire du NPD**

**Recommandations et  
arguments**

**sur les consultations prébudgétaires  
à l'intention du ministre des Finances**

**2006**

**Document présenté au  
Comité permanent des finances  
et des affaires économiques**

Le 23 février 2006

## Le rapport dissident du NPD

### Le point de départ : la situation financière actuelle

Au lieu du déficit de 3 milliards de dollars prévu dans le budget de 2004-2005, les Comptes publics indiquaient un déficit réel de 1,6 milliard de dollars. Le déficit prévu de 2,8 milliards de dollars pour 2005-2006 a été révisé légèrement à la baisse à 2,4 milliards de dollars dans les dernières prévisions financières. Toutefois, si l'on tient compte du fait que la réserve de 1,6 milliard de dollars n'avait pas été dépensée d'après la revue financière de novembre, il semble que le gouvernement se dirige vers un déficit inférieur à 1 milliard de dollars pour 2005-2006.

D'après l'économiste Hugh Mackenzie, une analyse des prévisions des revenus et des dépenses du gouvernement jusqu'à maintenant révèle ce qui suit :

1. Jusqu'à maintenant, les prévisions de revenus fiscaux concordent avec les données budgétaires.
2. Même si l'élection du gouvernement Harper pourrait entraîner des changements en cours de route, le gouvernement semble continuer de sous-estimer les transferts fiscaux futurs du gouvernement fédéral. D'après les chiffres prévus, le gouvernement part de l'hypothèse que lorsqu'un programme de transfert d'une durée limitée vient à échéance, il ne sera pas remplacé. Par conséquent, si l'on regarde plus loin que l'exercice actuel, les revenus estimatifs provenant des transferts fédéraux diminuent par rapport à ce à quoi on pourrait s'attendre si les programmes de transfert étaient renouvelés.
3. Les coûts du service de la dette demeurent considérablement surestimés. Dans le budget de 2004, le gouvernement estimait que ces coûts seraient de 10,3 milliards de dollars pour 2004-2005.
4. Le gouvernement a introduit une incidence négative artificielle dans ses prévisions en faisant passer à 1,5 milliard de dollars le montant qu'il inscrit comme réserve pour les exercices ultérieurs, au lieu du montant habituel de 1,0 milliard de dollars.

Selon Hugh Mackenzie, une évaluation plus exacte comprendrait ce qui suit :

- a) Des augmentations de revenus d'environ 1 milliard de dollars, témoignant des estimations révisées des revenus non fiscaux et des transferts du gouvernement fédéral;

b) Des révisions légèrement à la baisse des coûts du service de la dette pour corriger les surestimations que l'on trouve encore probablement dans les prévisions du gouvernement;

c) Des révisions des réserves des exercices ultérieurs pour éliminer les distorsions causées par l'augmentation artificielle des réserves pour 2006-2007 et les exercices subséquents.

Ces prévisions révisées suggèrent que la situation financière de la province est en bien meilleur état que ce que laissent entendre ses plaintes constantes de pauvreté; la province se dirige en fait vers un surplus de près de 1 milliard de dollars en 2007-2008 si l'on se fie aux propres prévisions de dépenses actuelles du gouvernement.

Toutefois, si l'exercice financier semble positif jusqu'à maintenant, il y a des nuages économiques et politiques à l'horizon qui pourraient avoir des conséquences sur la situation financière de l'Ontario.

Le dollar canadien demeure dans le haut de sa fourchette normale, soutenu par le niveau élevé continu des prix des marchandises et, surtout, par la flambée des prix du pétrole et du gaz naturel. Si les revenus de l'Ontario tirés de l'impôt des sociétés ont profité de la hausse des bénéfices dans les secteurs des mines, du pétrole et du gaz, la faiblesse du secteur de la fabrication – surtout dans le domaine des pièces automobiles, des usines de montage et de la foresterie – vient ternir le paysage, le secteur ayant perdu 97 000 emplois au cours des 18 derniers mois seulement.

De nouveau, l'élection d'un gouvernement national conservateur met en péril les paiements de transfert du gouvernement fédéral.

Déjà, les conservateurs ont clairement dit qu'ils ont l'intention d'annuler le nouveau transfert pour les services de garderie après une période de transition d'un an. Par ailleurs, leur plan visant à éliminer l'impôt sur les gains en capital entraînera certainement une baisse des revenus provinciaux.

### **Le rétablissement des services publics : d'autres sources de revenus sont nécessaires**

Les lacunes considérables laissées par le gouvernement Harris dans les services publics continuent d'avoir des répercussions négatives sur l'Ontario. En particulier, les prestations d'aide sociale ont diminué, en termes réels, depuis l'élection du gouvernement McGuinty. À part avoir accepté des fonds du gouvernement fédéral, le gouvernement McGuinty n'a rien fait pour remédier aux graves problèmes du logement abordable. La détérioration de l'infrastructure et du transport en commun est largement ignorée. Les administrations locales –

surtout la cité de Toronto – se ressentent de toutes répercussions négatives du transfert de coûts des conservateurs aux administrations municipales.

Qui plus est, la santé nécessite encore des augmentations de près de 2 milliards de dollars par année, et l'éducation combinée – depuis la maternelle jusqu'aux études postsecondaires – une autre augmentation de plus de 1 milliard de dollars.

La capacité financière de l'Ontario est inférieure de plus de 13 milliards de dollars à ce qu'elle aurait été sans les réductions d'impôts mises en place par les gouvernements Harris et Eves – même en tenant compte des revenus supplémentaires générés par l'impôt-santé de Dalton McGuinty. De toute évidence, un programme de production de revenus vraiment efficace s'impose si l'on veut rétablir les services publics de l'Ontario.

Un tel programme nécessiterait :

- Le rétablissement des taux d'imposition des sociétés à leurs niveaux d'avant 2000;
- L'élimination des exonérations de l'Impôt-santé des employeurs qui profitent aux grosses entreprises;
- Le relèvement des taux de la taxe sur le tabac.

### **Rétablissement des services publics**

Le NPD estime qu'il faut rétablir les services publics de l'Ontario dans les domaines suivants.

## **1. La santé**

### ***Hôpitaux***

Le NPD est d'avis que le financement des hôpitaux publics n'est pas l'affaire du secteur privé et qu'il faut mettre un terme au plan de financement des hôpitaux P3 des libéraux.

Le NPD estime que le gouvernement libéral doit accepter le fait que le secteur hospitalier de l'Ontario a besoin de hausses de financement de l'ordre de 6 % à 8 % par année (au moins 800 millions de dollars par année). Par conséquent, le ministre doit faire en sorte que la hausse du financement accordé aux hôpitaux dans le budget de 2006 traduise cette réalité.

## **Soins de longue durée**

Le NPD recommande que le gouvernement libéral annule le relèvement de 15 % des tarifs des soins de longue durée opéré par les conservateurs et prenne des mesures importantes pour porter à la moyenne nationale les fonds que l'Ontario consacre par habitant à ce domaine. Le coût de cette mesure serait d'environ 300 millions de dollars, dont une tranche de 200 millions devrait être prévue dans le budget de 2006.

## **Infirmiers et infirmières**

Les infirmiers et infirmières constituent le fondement de notre réseau de soins de santé.

Le NPD recommande que le gouvernement libéral prévoie un montant suffisant dans son budget de 2006 pour embaucher au moins 3 000 infirmiers et infirmières de plus. Le coût de cette mesure serait d'environ 150 millions de dollars.

## **2. L'éducation**

### **Financement**

L'insuffisance du financement de l'enseignement constituait un point important du rapport Rozanski de 2002 sur le financement de l'enseignement. Rozanski recommandait ceci : augmentation des fonds accordés afin de mettre à jour les modèles; examens annuels des modèles de sorte que ceux-ci correspondent aux coûts réels; nouveaux investissements afin de régler les situations pour lesquelles le modèle de financement était de toute évidence incorrect; examens périodiques (tous les cinq ans) de la pertinence des modèles eux-mêmes.

Le rapport Rozanski établissait la base d'un financement adéquat de notre réseau d'enseignement public. En 2002, Rozanski demandait des fonds de 2,1 milliards de dollars (sur trois ans) plus l'inflation (en supposant des frais d'inscription de l'ordre de 375 millions de dollars par année pendant les trois mêmes années).

Par conséquent, le NPD recommande que les libéraux prévoient un montant supplémentaire de 854 millions de dollars pour l'enseignement dans le budget de 2006.

Le NPD mettrait également en œuvre les initiatives prévues dans son programme « De l'école au travail », notamment : offrir des programmes techniques aux écoles secondaires, doubler le nombre de stagiaires, examiner le programme des études appliquées et proposer des solutions de rechange, sous forme de cours, au test d'aptitude à lire et à écrire de 10<sup>e</sup> année. Le coût de ces mesures serait d'environ 75 millions de dollars en 2006.



### **3. L'aide aux personnes les plus vulnérables de l'Ontario**

***Mettre un terme à la récupération de la Prestation nationale pour enfants et augmenter les prestations du programme Ontario au travail et du POSPH***

Le NPD recommande que les libéraux éliminent la récupération de la Prestation nationale pour enfants et garantissent, à tout le moins, une augmentation de 3 % de l'allocation de base du programme Ontario au travail et du POSPH. Le coût de cette mesure serait d'environ 300 millions de dollars.

### **4. La garde des enfants**

Le NPD est en faveur d'un programme de garderies à 10 \$ par jour.

À titre de première étape modeste, le NPD recommande que les libéraux prévoient dans le budget de 2006 de la province l'injection d'un montant supplémentaire de 150 millions de dollars pour élargir le système réglementé de garderies sans but lucratif.

### **5. Le transport en commun**

Pendant trop longtemps, les usagers du transport en commun de l'Ontario ont payé trop pour un service qui était souvent lent et peu pratique. Les sociétés de transport en commun de l'Ontario doivent disposer de fonds provinciaux stables et assurés sur lesquels elles peuvent axer leur planification à long terme et les améliorations au service. La taxe sur l'essence est le moyen idéal pour garantir ce revenu.

Par conséquent, le NPD recommande que les libéraux majorent de 1 cent le montant de 2 cents de la taxe sur l'essence promis pour le transport en commun, soit un total de 3 cents. Le coût de cette mesure serait d'environ 180 millions de dollars.

### **6. Le logement**

Le gouvernement s'est retiré du milieu du logement il y a près de 13 ans et, aujourd'hui, on assiste à une grave crise du logement abordable en Ontario. Par conséquent, le NPD est d'avis que les libéraux doivent prévoir dans le budget de 2006 un montant suffisant pour construire 7 000 nouveaux logements abordables sans but lucratif et accorder 12 000 nouveaux suppléments au loyer. Le coût de cette mesure serait d'environ 400 millions de dollars.

## **7. L'environnement**

Le NPD estime qu'une augmentation importante s'impose du côté des activités d'application du ministère de l'Environnement et de la mise en œuvre adéquate de la protection des sources d'eau.

La protection des sources d'eau nécessite également un relèvement du financement des offices de protection de la nature pour concevoir et mettre en œuvre la protection des sources d'eau dans un délai de trois ans au lieu de cinq. Ceci nécessite une augmentation du budget du ministère des Richesses naturelles.

## **8. L'électricité**

Le NPD croit fermement que l'Ontario doit disposer d'un réseau d'électricité appartenant à l'État et géré par celui-ci et offrant de l'électricité au prix coûtant.

Par conséquent, le NPD exhorte le gouvernement à articuler sa politique énergétique autour des aspects suivants :

- Fermer le marché privé « au comptant » et le remplacer par des contrats « d'électricité au prix coûtant » pour le producteur.
- Faire d'OPG le principal fournisseur d'électricité « traditionnelle »;
- Mettre en œuvre une stratégie d'économie d'énergie dynamique et écologique;
- Ne pas autoriser de nouvelles centrales nucléaires.

## **9. Les régimes de retraite**

Le fait que 60 % des Ontariens ne soient couverts par aucun régime de retraite dans leur milieu de travail est tout à fait inacceptable aux yeux des Néo-Démocrates, tout comme le fait que 83 % des travailleurs du secteur privé qui ont des régimes de retraite ne jouissent d'aucune protection contre l'inflation et subiront inévitablement une grave érosion de leur pension pendant leur retraite.

Les Néo-Démocrates sont d'avis que le moment est venu de procéder à une réforme en profondeur des régimes de retraite dans la province et estiment que les Ontariens attendent de leur gouvernement qu'il traite les aînés avec le respect et l'équité qui leur sont dus.

Voici les points clés qu'il faut régler :

- Assurer une protection contre l'inflation au moyen de l'indexation.
- Prévoir l'acquisition des droits à compter du premier jour.
- Assurer une représentation minimale des employés au conseil de gestion des régimes de retraite.
- Préciser que les surplus appartiennent aux participants d'un régime.
- Élargir la protection offerte par le Fonds de garantie des prestations de retraite.
- Augmenter le nombre de travailleurs couverts par des régimes de retraite à prestations déterminées.